LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5211 - MARDI 30 JUIN 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



TERRORISME, VIOLENCE, PEUR ET SORCELLERIE

Ces caméras cachées qui diffusent l'horreur

Lire en page 2

Affaire Khalifa : rejet de toutes les constitutions des parties civiles en tant que victimes

ZÉRO DÉDOMMAGEMENT



Le président du tribunal criminel de Blida, Antar Menouar, entouré de ses deux conseillers, Messekem Zahia et Boukhobza Laid, a rendu hier son verdict civil dans l'affaire de l'ex-golden boy Abdelmoumene Rafik Khalifa. Le président en charge du dossier a rejeté, après avoir consulté de ses conseillers, toutes les constitutions des parties civiles, à commencer par la Banque centrale d'Algérie au motif que celle-ci ne s'est pas pourvue en cassation devant la chambre criminelle de la Cour suprême.

Lire en pages 4 et 5



LOUISA HANOUNE À PROPOS DU DERNIER ATTENTAT MEURTRIER EN TUNISIE

Les mouvements terroristes une arme de l'impérialisme pour faire pression sur le monde

Lire en page 3



L'USAGE DE CE MOYEN DE PAIEMENT RESTE ENCORE TROP FAIBLE EN ALGÉRIE

Le paiement par carte bancaire élargie avant juin 2016

Lire en page 2



BMW ET MINI EN ALGÉRIE :

Le retour

Lire en page 22

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

PROGRAMME QUINQUENNAL 2015-2019

832 milliards de DA alloués au secteur des Transports

LE PROGRAMME quinquennal 2015-2019 prévoit, pour le secteur des Transports, la poursuite du dédoublement des voies ferrées sur l'ensemble de la rocade nord, l'électrification progressive de l'ensemble du réseau, la réalisation de nouvelles gares, la réalisation du port commercial de la région centre ainsi que l'engagement de nouvelles opérations d'extension et de réalisation de nouvelles lignes de métro. Une enveloppe financière prévisionnelle de 832,7 milliards de DA devrait être accordée au ministère des Transports au titre du programme quinquennal 2015-2019, a indiqué à l'APS le ministre du secteur, Boudjema Talai. Une partie de ce budget concerne la réalisation de nouveaux projets alors que le reste sera affecté au titre des compléments d'Autorisations de programmes pour certains projets ayant connu des modifications ou des extensions importantes durant leur réalisation, explique le ministre.
Le programme quinquennal 2015-2019 prévoit, pour le secteur des Transports, la poursuite du dédoublement des voies ferrées sur l'ensemble de la rocade nord, l'électrification progressive de l'ensemble du réseau, la réalisation de nouvelles gares, la réalisation du port commercial de la région centre ainsi que l'engagement de nouvelles opérations d'extension et de réalisation de nouvelles lignes de métro, rappelle-t-on
Concernant l'impact de la chute des cours de pétrole sur les projets du secteur des Transports, Talai fait savoir que les différents projets ne seront pas affectés à l'exception de ceux des tramways dont les travaux n'ont pas encore été lancés.
K. A. B.

JOURNÉE NATIONALE DU TOURISME

Des services et des plumes pour le développement du tourisme

LORS D'UNE CÉRÉMONIE organisée à l'occasion de la Journée nationale du tourisme (25 juin), le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, a insisté, dimanche à Alger, sur l'importance de la formation et l'offre de services de haut niveau pour le développement du tourisme et d'une économie hors hydrocarbure. Il a indiqué par la suite qu'il faut promouvoir le marketing touristique pour donner une meilleure image au tourisme algérien en mettant en première ligne, l'association «Les plumes touristiques». Selon le ministre, l'autre condition sur laquelle repose le développement du tourisme en Algérie laquelle dispose d'un important potentiel touristique est la vulgarisation des espaces touristiques, tout en veillant à l'exploitation des produits disponibles. «Ceci nécessite d'abord l'adoption d'une nouvelle mentalité et la conjugaison des efforts de tous les services représentant les secteurs dans l'administration locale, des élus et des citoyens pour la promotion de la destination Algérie, » a-t-il souligné. Le but principal de cette nouvelle association est de renforcer le rôle des journalistes algériens dans la promotion du pays sur le plan touristique, accompagner l'élan du développement de ce secteur, et de faire connaître la destination Algérie. Cette association qui vient de voir le jour « Les plumes touristiques », a pour but d'accompagner une dynamique de développement du secteur du tourisme, de faire la promotion de la destination Algérie, d'organiser des cycles de formation pour les journalistes.
R. A.

TERRORISME, VIOLENCE, PEUR ET SORCELLERIE

Ces caméras cachées qui diffusent l'horreur

De la violence jusqu'au bout. Voilà un nouveau genre de caméra cachée qui est diffusé sur nos petits écrans en ce mois du Ramadhan. Un triste constat qui mérite d'être dénoncé.



Une caméra cachée est faite pour rire mais pas pour arriver au risque de perdre une vie humaine comme celles diffusées par certaines chaînes privées. Depuis le début du Ramadhan 2015, on a constaté que les caméras cachées diffusées par certaines chaînes locales privées sont pour le moins, très dangereuses. Des scènes de violence, d'autres choquantes, tandis que certaines montrent des images de sorcellerie jamais vues auparavant sur notre petit écran. S'agit-il d'une concurrence ou d'une innovation en matière de professionnalisme ? Certainement non, vu les dégâts moraux occasionnés aux invités qui en sont victimes. Du terrorisme, de la violence, de la sorcellerie et de la peur, voilà ce qui caractérise les chaînes privées par leurs caméras cachées.
Les victimes de ces émissions d'«humour» sont différentes : sportifs, chanteurs, hommes politiques emblématiques, ces derniers ont eu toutes les peines du monde à croire qu'il s'agissait d'une caméra cachée. Même l'idée de l'Etat islamique ou Daech était présente dans les caméras cachées. On imagine mal comment la nébuleuse terroriste mondiale a pu se faufiler dans le menu ramadanesque des chaînes privées algériennes. Pourquoi les pouvoirs publics ne se sont-ils pas manifestés pour mettre fin à ces émissions diaboliques diffusées par les chaînes satellitaires ? Autant de questions posées par l'opinion publique qui méritent des explications.
Durant les années passées, la caméra cachée avait le rôle de créer de l'humour sur notre petit écran, et les téléspectateurs les suivent assidûment. Aujourd'hui, le constat est amer. En d'autres termes, ces chaînes satellitaires ont osé intégrer dans leurs programmes des images choquantes, des idées diaboliques et des sujets violents pour tenter d'attirer les téléspectateurs. Pour les Algériens, les caméras cachées de nos jours jettent de l'huile sur le feu. Elles diffusent des scènes de violence en intégrant des armes à feu avec des hommes cagoulés et fortement armés scandant des slogans de l'Etat Islamique ! Est-ce de l'humour ? Non, c'est plutôt de la propagande pour le terrorisme et les idéologies barbares.
Scènes de prise d'otages, d'enlèvements et des tenues identiques à celles des terroristes de Daech ; certains de ces canaux privés font carrément dans la propagande pour Daech. Profitant du contexte du terrorisme et des réactions de l'opinion publique face aux crimes crapuleux commis par les terroristes, les chaînes en question ont investi en force dans cette question afin de booster leurs revenus. Mais au-delà de ces nouvelles formes de caméras cachées, les téléspectateurs algériens ont vivement condamné ces idées.

L'USAGE DE CE MOYEN DE PAIEMENT RESTE ENCORE TROP FAIBLE EN ALGÉRIE

Le paiement par carte bancaire élargie avant juin 2016



L'UTILISATION des cartes bancaires sera élargie avant juin 2016, a annoncé le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, et ce dans le but de réduire le niveau de circulation de la masse monétaire en circulation hors du circuit bancaire.
Après le chèque, le ministre des Finances espère élargir les cartes bancaires au paiement qui servent, jusqu'à aujourd'hui, uniquement à retirer de l'argent au niveau des guichets bancaires ou des distributeurs automatiques (DAB). Une décision qui affiche la volonté des pouvoirs publics de mettre l'économie algérienne aux normes internationales. « Cette mesure vise à réduire le niveau de circulation de la monnaie hors du circuit bancaire », a rappelé Abderrahmane Benkhalfa, lors de son passage, hier, sur les ondes de la Chaine III de la Radio algérienne. En effet, L'usage de ce moyen de paiement moderne reste encore trop faible en Algérie. Au lieu des 4 millions de porteurs de cartes de paiement prévus théoriquement par les pouvoirs publics, l'on ne dénombre qu'un million qui n'ont généré que 11 000 transactions, soit moins de 1%, de toutes les opérations réalisées au sein des banques.
Le premier argentier du pays a révélé, par ailleurs, qu'à partir du 1er juillet prochain un décret de loi qui institue l'utilisation du chèque pour toutes les transactions supérieures à 1 million de dinars (100 millions de centimes), rentrera en vigueur. C'est la troisième tentative du gouvernement d'imposer le paiement par chèques bancaires, les deux premières se sont soldées par un echec.
Une réunion devrait être tenue, jeudi prochain, avec les banques et établissements financiers pour préparer la mise en œuvre du nouveau mécanisme, a révélé M. Benkhalfa, en précisant toutefois, que «les banques ouvriront leurs guichets à partir du 1er juillet prochain pour recevoir tous les fonds qui sont hors circuit bancaire». Notons que l'obligation de paiement par chèque ne concerne, pour l'heure, que des segments plus ou moins maîtrisables, tels que l'acquisition de biens immobiliers, de voitures et véhicules roulants. Le décret signé le 16 juin par Abdelmalek Sellal mentionne également que tout paiement égal ou supérieur à la somme de un million de dinars (1.000.000 DA) effectué en règlement des services fournis par les entreprises et professions non financières doit être effectué par les moyens de paiement scripturaux. En cas du non-respect des dispositions de ce décret, les sanctions prévues au titre de la loi relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme seront appliquées.

Lynda Louifi

SOMMET DE L'OPPOSITION

VERS L'ÉLARGISSEMENT DU FRONT DU «REFUS»

Dans dix jours, l'opposition tiendra un sommet politique à Alger. Les états majors de plusieurs partis s'attellent à préparer cette rencontre qui aura lieu au siège de la formation de Ali Benflis, nouvellement agréée, le 9 juillet.

Selon les déclarations de plusieurs personnalités de cette opposition, cette rencontre de l'instance de concertation et de suivi (ICS), qui regroupe aussi bien les adhérents à la Coordination nationale des libertés (CNLTD) que les membres du pôle du changement que dirige Benflis, sera exclusivement consacrée à l'examen de deux points cruciaux : créer de nouveaux mécanismes pour faciliter l'élargissement de cette instance à d'autres forces politiques, et débattre ensuite des questions politiques, notamment la stratégie ou l'action sur le terrain.

S'il est prématuré de parler des résultats attendus de ce sommet de l'ICS, des informations font état de l'adhésion de plusieurs partis à cette instance ainsi que de l'acceptation de personnalités politiques d'intégrer cette structure de l'opposition.

Bien qu'aucune information n'a filtré sur ce mouvement politique, on fait savoir qu'il est important. Car on a longtemps critiqué cette structure de l'opposition, qualifiée de club fermé, ou de «front clôturé».

D'ailleurs, l'une des faiblesses de l'action de cette opposition est justement sa propension à jouer au «monopole», à vouloir «garder la balle», dans son face-à-face avec le pouvoir.


DR

Pour beaucoup d'analystes, cette opposition a été critiquée en raison du caractère «exclusif» de sa démarche, délimitant un territoire ou un espace de lutte politique d'où d'autres forces nationales, sociales et intellectuelles ont été exclues.

Cela a été vu comme un rejet, voire comme une «transposition» des excès du pouvoir durant des décennies à l'endroit de l'opposition. Cette dernière semble avoir choisi, délibérément ou pas, de suivre ou d'adopter des schémas qu'elle a toujours dénoncée, notamment chez la CNLTD.

Selon nos informations, ce sommet de l'ICS viendra pour corriger ces tares. On devrait ouvrir les portes de l'adhésion à l'instance, selon des critères politiques bien précis, comme l'acceptation de principes politiques et éthiques qui entrent dans le cadre de la philosophie globale de l'opposition.

Après cette phase, le sommet débattra le bilan d'une année de bras de fer avec le pouvoir, l'analyse des retombées de cette action, la situation générale du pays et les perspectives d'avenir. Il est question sans doute d'une révision des actions politiques de l'opposition afin de sortir du carcan des séminaires ou des rendez-vous thématiques, voire des réunions dans des espaces clos.

Une réflexion est déjà engagée par un comité d'experts sur cet aspect de la praxis, dont les résultats de la synthèse seront soumis aux chefs et leaders des partis qui siégeront le 9 juillet prochain.

Si on sait que le FFS, qui semble avoir adopté sa ligne traditionnelle, a rejeté les offres de l'ICS, comme attendu, en raison des sensibilités nées du refus de la CNLTD de soutenir sa proposition de conférence nationale sur le consensus, d'autres partis et personnalités ont émis le vœu de renforcer les rangs de l'opposition.

A ce propos, on évoque le nom de Rachid Nekkaz, un homme d'affaires, de l'ancien ministre sous le gouvernement de Ghozali, Benouari Ali, un algéro-suisse, tous d'anciens candidats à la présidentielle de 2014. Il est également question d'un retournement de veste «extraordinaire» que des personnalités et d'anciens dirigeants du FLN vont accomplir, après leur exclusion du parti à l'issue du dixième congrès et la consécration de Amar Saâdani comme chef incontesté du vieux parti.

Des noms sont suggérés, mais sans plus, bien que certains s'étonnent que des dinosaures du FLN, comme Belayat ou Belkhadem, soient capables de franchir le Rubicon et assister à ce sommet. Pourtant, tout le monde sait que la furie de Bouteflika et sa colère violente contre Belkhadem, qui fut également son conseiller à la Présidence, a surgi juste après que celui-ci ait accepté une invitation de l'opposition à une réunion dans la wilaya de Boumerdès l'an passé.

H. R.

LOUISA HANOUNE À PROPOS DU DERNIER ATTENTAT MEURTRIER EN TUNISIE

Les mouvements terroristes une arme de l'impérialisme pour faire pression sur le monde

LES ATTENTATS terroristes perpétrés contre la Tunisie ne sont en réalité qu'un prétexte pour justifier la présence de bases militaires dans ce pays voisin, selon le porte-parole du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune. «La Tunisie a sollicité l'aide étrangère pour faire face à la montée des actes terroristes ; et les retombées de ces actes criminels conviennent parfaitement aux Américains qui sont capables de tout pour installer leurs bases militaires au Maghreb et entraîner l'Algérie dans le bourbier des guerres fabriquées de toutes pièces en Libye et au Mali», a-t-elle prévenu hier à l'occasion de la commémoration du 25e anniversaire de la fondation du parti.

Dans son discours prononcé devant les cadres du parti des wilayas du Centre, la secrétaire générale du PT a accusé l'impérialisme international et à sa tête les services secrets américains et britanniques d'avoir inventé l'organisation Daech, et avant cela Al-Qaïda, pour fragmenter les pays de ces régions en petits Etats, «comme ils l'ont déjà fait pour la Yougoslavie dans les années 1990». Pour étayer ses propos, elle a rappelé le plan américain du nouveau Moyen-Orient annoncé en 2001 et la déclaration du président Bush lors de l'invasion américaine de l'Afghanistan à la même année et qui avait annoncé alors «une guerre infinie» au terrorisme.

Le leader du parti socialiste prévient que ces organisations terroristes, qui deviennent de plus en plus non maîtrisables, rappellent l'histoire du monstre de Frankenstein qui s'est retourné contre son créateur. Hanoune a prévenu par ailleurs que l'Algérie n'est pas à l'abri du mouvement terroriste Daech. «Toute atteinte aux acquis sociaux ou politiques du peuple algérien est un prélude à la prolifération du mouvement Daech».

«La politique de l'austérité imposée au peuple, l'interruption des programmes de développement en raison de la baisse des cours du pétrole seront perçus comme une provocation», a-t-elle averti. La chef du parti socialiste estime qu'il y a mille et un moyen de compenser la baisse de la rente pétrolière, autre que d'appliquer le plan d'ajustement structurel que le FMI veut imposer encore une fois à l'Algérie comme il l'a déjà fait en 1990. «L'Etat peut largement compenser le déficit, sans pour autant recourir à l'austérité ou à la compression des effectifs», a-t-elle soutenu en recommandant l'impôt sur la richesse et la lutte contre la corruption et l'invasion fiscale. «Il n'y a rien de tout cela car l'Etat ne veut pas assainir l'économie nationale des pratiques malhonnêtes», a-t-elle lancé, en accusant le parti unique d'être la matrice de la corruption. Elle a avancé pour preuve la position de la justice dans l'affaire Khalifa qui a épargné ceux qui ont été à l'origine même de la création de l'empire El khalifa.

Abordant la loi de finances complémentaire 2015 et le projet de loi de finances pour 2016, Louisa Hanoune considère que ces lois ne sont pas pour alléger les difficultés financières qui pèsent sur l'Etat algérien depuis la chute brutale des cours du pétrole. Elle a cité entre autres la suppression de la TAP (l'impôt sur l'activité professionnelle), qui risque de priver les collectivités locales de 2 % de ses revenus.

Elle a également critiqué la restriction des recrutements dans les secteurs dépendant de la fonction publique où un nouveau recrutement devrait égaler trois départs à la retraite.

Z. M.


DR

A LA VEILLE DE LA CÉLÉBRATION DU 53e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Quatorze généraux seront promus au rang de général-major

LE PRÉSIDENT Bouteflika a signé hier un décret portant promotion d'officiers supérieurs de l'Armée nationale populaire (ANP).

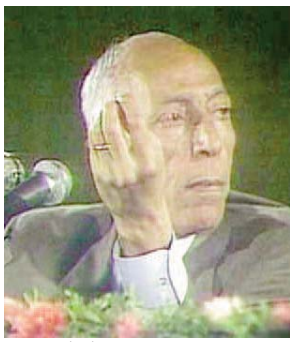
Quatorze généraux seront promus au rang de général-major. Quarante-sept colonels seront promus au rang de général. Les promotions touchent les chefs des unités opérationnelles et cadres supérieurs de tous les commandements.

Le général-major Gaïd Salah supervisera la cérémonie de remise des grades la veille de la célébration de la fête de l'indépendance le 5 juillet prochain.

H. A.

23e ANNIVERSAIRE DE L'ASSASSINAT DE MOHAMED BOUDIAF

Recueillement à la mémoire du défunt



UNE CÉRÉMONIE de recueillement à la mémoire du défunt président Mohamed Boudiaf a été organisée, hier, au cimetière d'El Alia à Alger, à l'occasion du 23e anniversaire de son assassinat. Ont pris part à la cérémonie, ses compagnons d'armes dont Si Allal Thaalibi, El Hachemi Troudi et Louisette Ighilahriz. Après la lecture de la Fatiha, une gerbe de fleurs a été déposée sur la tombe de feu Mohamed Boudiaf.

Le président Boudiaf a été assassiné le 29 juin 1992, à la maison de la culture de Annaba alors qu'il prononçait un discours à la nation.

Le compagnon de lutte du défunt Si Allal Thaalibi a souligné dans son intervention que «cette cérémonie a été organisée pour «rappeler à la mémoire l'un des grands symboles de l'Etat algérien», appelant à «rester fidèles au legs des martyrs» qui se sont sacrifiés pour que vive l'Algérie libre».

APS

AFFAIRE DE L'EX-GOLDEN BOY

Le tribunal rejette toutes les constitutions





De notre envoyé spécial du tribunal criminel de Blida, Redouane Hannachi

Le président du tribunal criminel de Blida, Antar Menouar, entouré de ses deux conseillers, Messekem Zahia et Boukhobza Laid, a rendu hier son verdict civil dans l'affaire de l'ex-golden boy Abdelmoumene Rafik Khalifa

Le président en charge du dossier a rejeté, après avoir consulté de ses conseillers, toutes les constitutions des parties civiles,
à commencer par la Banque centrale d'Algérie au motif que celle-ci ne s'est pas pourvue en cassation devant la chambre criminelle de la Cour suprême.
Même chose pour, Khalifa Bank en liquidation suite à l'extinction de l'action publique entamée en 2007.
En ce qui concerne les autres parties civiles, notamment les OPGI, les petits déposants et les entreprises étatiques telles que les filiales de la Sonatrach, les magistrats ont invités les 39 portes civiles qui se sont pourvus en cassation, les invitant à se rapprocher du juge civil leur cas relevant de sa compétence qualitative.
Pour ce qui est des 35 autres parties civiles qui se sont pourvues en cassation devant la chambre criminelle de la Cour suprême, les juges ont estime que ces derniers n'ont pas subi de dommages directs c'est pourquoi ils les ont invités à se rapprocher du tribunal administratif pour demander des réparations matérielles, leur cas ne relevant pas de la compétence du tribunal criminel de Blida.
Concernant le jugement civil prononcé au début de la matinée d'hier, en présence de quatre accusés dont de l'ex-golden boy Abdelmoumene Rafik Khalifa et son bras droit Djamel Guellimi – ces derniers ont écopé respectivement de 18 et 10 ans de réclusion criminelle –, Me Chenoun Nouara, avocate de l'OPGI de Boumerdès a estimé que « le rejet des 35 parties civiles (victimes), au motif qu'elles ne se soient pas pourvues en cassation devant la chambre criminelle de la Cour suprême, n'est pas fondée au sens de l'article 524 du code des procédures civiles qui lie la juridiction devant laquelle est renvoyé le dossier cassé à se conformer aux points de droit qui sont tranchés par la Cour suprême et qui, explicitement, ont prononcé l'extension de la cassation aux parties civiles qui ne se sont pas pourvues en cassation ».
Elle a par ailleurs estimé que « le rejet quantitatif vide de son sens la condamnation pénale parce que toutes les infractions pour lesquelles sont poursuivis les condamnés ont engendré des dommages pour les parties civiles, entre autres les infractions et l'abus de confiance dont elles ont été victimes, lesquels sont fondés, et par-delà à se constituer parties civiles devant la juridiction pénale en vertu des articles 2 et 3 du code des procédures pénales ».
Par ailleurs, le président du tribunal criminel a prononcé un acquittement en faveur de Sedrati Messoud, poursuivi pour recel de produits de crime. Le verdict a été rendu public en l'absence de l'accusé, les magistrats ayant estimé que les preuves légales et matérielles relatives à l'accusation n'étant pas réunies, notamment en ce qui concerne les deux véhicules restés en sa possession.
Il convient de signaler que le verdict a été prononcé en présence de plusieurs accusés acquittés, à l'instar de l'ex-sélectionneur national Ighil Meziane, qui avait écopé de trois ans de prison ferme, – une peine purgée avant même la programmation de l'affaire de l'ex-golden boy – des deux frères Chachoua Badr Eddine et Abdelhafid, condamnés respectivement à huit et six ans de prison ferme – une peine qu'ils ont purgée quelques mois avant le procès après cassation, et enfin de Djeddidi Toufik, ancien directeur de la CNR d'Oum El-Bouaghi, incarcéré dans le cadre d'une autre affaire qui n'a rien à voir avec celle de Khalifa Bank.
Pour rappel, les membres du tribunal criminel de Blida, après neuf jours de délibérations, ont répondu par oui, à l'unanimité, aux 935 questions concernant le principal accusé Abdelmoumene Rafik Khalifa, notamment celles liées à la culpabilité et aux circonstances atténuantes.
Ainsi, le président du tribunal criminel en charge du dossier a condamné l'ex-premier responsable de Khalifa Bank, Abdelmoumene Rafik Khalifa, à dix-huit ans de réclusion criminelle. La peine en question est assortie d'une amende d'un million de dinars et de la saisie de tous ses biens mobiliers et immobiliers. L'ex-golden boy devra rester encore 11 années en prison après avoir passé plus de 8 ans d'incarcération en Grande-Bretagne. Le même tribunal a répondu par la négative concernant l'attribution des circonstances atténuantes prévues dans l'article 53 du code pénal. Le mis en cause est resté bouche-bée.
Son bras droit, Djamel Guellimi, qui a occupé des postes de responsabilité, notamment à Khalifa Airways et Khalifa TV devra rester encore une année dans l'établissement après avoir été condamné à dix ans de réclusion criminelle pour s'être rendu coupable de plusieurs chefs d'inculpation, entre autres faux et usage de faux dans des documents officiels, bancaires et comptables.
Le notaire Rahal Omar dont l'état de santé est critique, a écopé quant à lui, de cinq ans de prison ferme. Il a été reconnu coupable, à l'unanimité, de falsification de pièces officielles (les deux actes notariés d'hypothèque relatifs à la villa de Chéraga et au local commercial) sur la base desquelles la banque Khalifa a été créée. Le notaire, qui s'est présenté à l'audience sur une chaise roulante, sera probablement remis, dans les jours qui viennent, en liberté provisoire. Le concerné avait déjà bénéficié en 2009 de la liberté provisoire avant d'être encore une fois incarcéré la veille du procès, c'est-à-dire le 4 mai dernier. Pour sa part, l'ancien directeur de l'agence de Blida, Kechad Belaid, a été condamné à huit ans de prison ferme le tribunal qualitativement compétent ayant répondu par oui à toutes les questions, notamment celles relatives à sa culpabilité dans le détournement de sommes faramineuses de la banque qu'il gérait. Ce dernier devrait rejoindre son domicile familial aujourd'hui du fait qu'il a purgé sa peine. Le même tribunal a prononcé une peine de huit ans de prison ferme contre Mir Omar, l'ex-directeur de l'agence de Khalifa Bank de Chéraga. Ce dernier a été reconnu coupable de détournement de sommes colossales.
Issir Idir Mourad, ancien directeur de la BDL de Staouéli et ancien directeur de l'investissement au Groupe Khalifa, a écopé de six ans de prison ferme pour s'être rendu coupable de falsification de documents administratifs.
Les deux frères Chachoua Abdelhafid et Bader Eddine ont été respectivement condamnés à huit et six ans de prison ferme. Les deux mis en cause ont vu la villa familiale, sise à Chéraga, saisie. Leur père Ahmed Chachoua, quant à lui, a été purement et simplement acquitté. Le tribunal a en effet jugé que les preuves légales et matérielles le culpabilisant n'étaient pas réunies.
L'ex-sélectionneur national Ighil Ali Meziane a écopé de trois ans de prison ferme pour association de malfaiteurs, et ce dans le but de spolier les biens des déposants. La peine en question est assortie de la confiscation de sa villa sise à Chéraga. Il rejoindra sa famille après avoir passé 51 jours en prison, car il a été placé en détention provisoire à la veille du procès. Il a finalement écopé de la même peine prononcée contre lui en 2007.
L'ancien patron de Khalifa de location de voitures, Amghar M'hamed Arezki, a été, quant à lui, reconnu coupable d'abus de confiance et a écopé de deux ans de prison ferme.
L'ex-directeur de l'école de police de Aïn Bénian, Adda Foudad, a été reconnu coupable de plusieurs chefs d'inculpation, notamment trafic d'influence et corruption, pour lesquels il a écopé de trois de prison ferme. Après de son premier jugement, l'ex-cadre de la police a purgé sa peine qui était de cinq ans de prison ferme.
L'ancien patron de Saidal, Ali Aoun, a été, quant à lui, condamné à un an avec sursis.
Le mis en cause a été reconnu coupable d'avoir accepté des pots de-vin. Lors de son premier jugement en 2007, il a écopé de trois ans de prison ferme.
Le même tribunal a prononcé pas moins de 53 acquittements en faveur de plusieurs accusés, poursuivis dans des affaires délictuelles. Parmi les accusés figurent Lynda Benouis, la fille de l'ancien patron d'Air Algérie Tayeb Benouis. Cette dernière a reconnu avoir contracté un prêt bancaire de 900 millions de centimes lors de son audition.
Le représentant du parquet général Zerg El-Ras Mohamed, introduira, au cours des prochains jours, des pourvois en cassation contre tous les accusés ayant bénéficié d'acquittement ou de sursis, et ce à la chambre criminelle de la Cour suprême.
Il convient de signaler que le même procureur avait requis, au cours de son réquisitoire, la réclusion à vie contre l'ex-golden boy Abdelmoumene Rafik Khalifa et 21 ans de prison ferme contre son bras droit, Djamel Guellimi.
Pour rappel, Le procureur général du tribunal criminel de Blida, Zerg El-Ras Mohamed, a également requis, au cours de son réquisitoire, de lourdes et sévères peines contre tous les inculpés dans le cadre de l'affaire Khalifa Bank, poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation, notamment association de malfaiteurs, vols qualifiés, faux et usage de faux dans des documents comptables et bancaires, abus de confiance et escroquerie .
Ainsi, le premier procureur général adjoint de la cour de Blida, qui représente le ministère public, a requis la réclusion à vie contre le principal inculpé dans cette affaire, à savoir Abdelmoumene Rafik Khalifa, assortie de la saisie de tous ses biens mobiliers et immobiliers. ●●●

KHALIFA ABDELMOUMENE RAFIK

des parties civiles en tant que victimes





●●●

Le procureur a estimé que l'ex-golden boy est entièrement responsable de la perte considérable de sommes faramineuses estimées à des milliards de dinars ainsi que des millions en euros et en dollars. Le même procureur n'a pas de conviction personnelle quant à l'usage par le mis en cause de manières fallacieuses pour arriver à ses fins personnelles, à savoir délester tout le monde, et sans exception, de ses biens. Toujours selon le représentant du ministère public, Khalifa a réussi, en un laps de temps, à se créer une vie de luxe en procédant au détournement et au transfert illégal de capitaux de et vers l'étranger, et ce au détriment de l'économie nationale. Il a enfin estimé que l'ex-boss de Khalifa Bank ne mérite ni clémence ni indulgence de la part du tribunal qualitativement compétent.

Djamel Guellimi, qui a occupé deux postes de responsabilité en même temps, à savoir inspecteur général à Airways en France et premier responsable de Khalifa TV, s'est vu infliger une peine de 21 ans de réclusion criminelle par le procureur chargé du dossier de Khalifa Bank. Ce dernier a estimé que toutes les preuves légales et matérielles relatives aux chefs d'inculpation retenus à l'encontre de l'ex-bras de droit de l'ex-golden boy sont formelles, notamment en ce qui concerne la falsification des deux contrats relatifs à la création du Groupe Khalifa et, par-delà, de la banque ainsi que l'hypothèque de la villa de Hydra. Le procureur a estimé que celui-ci est également responsable des transferts illégaux de capitaux en euros et en dollars vers l'étranger. Le procureur général a requis la saisie de tous les biens de celui-ci.

Le procureur général a par ailleurs requis deux peines de vingt ans de réclusion criminelle à l'encontre des deux frères Chachoua Badr Eddine et Chachoua Abdelhafid pour s'être rendus coupables de tous les faits qui leur ont été reprochés au cours de l'instruction judiciaire, notamment en ce qui concerne les faits relatifs à la complicité dans le détournement de sommes faramineuses des agences bancaires qui appartenaient à Khalifa Bank et leur transport dans des sacs scellés . Le procureur a affirmé que les deux mis en cause ont alors occupé des postes clés, respectivement de directeur général adjoint chargé des équipements à Khalifa Bank et directeur général adjoint chargé de la sécurité. Il a clamé haut et fort en direction du président du tribunal criminel que « les frères Chachoua ont accaparé plusieurs sommes colossales pour l'acquisition de pas moins de quatre villas, de manière illégale dans des quartiers résidentiels de la capitale et quartiers chics, notamment à Chéraga. Tenez-vous bien, monsieur le président, même leur qui ne travaillait pas s'est achetée une villa à son nom et une autre au nom de sa fille ! ».

L'ancien directeur de l'agence bancaire de Khalifa Bank de Blida, Kechad Belaid, risque une peine de quinze ans de prison ferme, le procureur général ayant estimé que le mis en cause est à l'origine de toutes les sorties de fonds des déposants par l'ex-golden boy et son entourage. Le représentant du parquet général a affirmé, lors de son réquisitoire, que le mis en cause a trahi la confiance placée en lui par les déposants, lesquels ont perdu des sommes faramineuses sans qu'ils ne soient dédommagés.

La même peine a été requise par le procureur contre Issir Idir, ancien directeur de la BDL de Staouéli, qui a occupé le poste de cadre dirigeant au niveau du réseau d'exploitation à de Khalifa Bank. Selon le parquetier, le mis en cause est entièrement responsable des faits relatifs à l'abus de confiance et à la négligence manifeste ayant conduit à la dilapidation de deniers publics et privés.

Le procureur général a par ailleurs requis la même peine, c'est-à-dire quinze ans de prison ferme, contre l'ex-sélectionneur national Ighil Meziane Ali, ex-conseiller au sport d'Abdelmoumene Khalifa. Il lui est reproché d'avoir proposé aux différents clubs des D1 et D2 de déposer leurs fonds dans les différentes agences bancaires implantées à travers le territoire national, sans toutefois pouvoir les récupérer. Le procureur a décidé de la saisie de tous les biens qui lui appartiennent, notamment la villa située dans un quartier résidentiel de la capitale.

Mir Ahmed, alors inspecteur général à Khalifa Bank, encourt, pour sa part, la même peine requise contre lui par le représentant du ministère public. Celui-ci a estimé que les faits qui lui sont reprochés sont formels, notamment en ce qui concerne son implication directe dans les opérations d'escroquerie perpétrées à l'encontre des entreprises étatiques et des petits déposants.

Selon les anomalies et carences relevées lors des inspections routinières par les représentants de la Banque centrale d'Algérie, il a refusé de prendre des sanctions contre ceux qui sont à l'origine de toutes ces infractions.

Le procureur général a par ailleurs requis dix ans de prison ferme contre le père des deux Chachoua, Ahmed âgé de 81 ans, à l'origine de plusieurs délits, notamment trafic d'influence et faux, et usage de faux et ce dans un seul but, à savoir bénéficier d'avantages à titre de complaisance de la part de l'ex-golden boy, dont le défunt père était un fidèle ami.

Amghar Mohand Arezki, l'ex-patron de la Société de location de voitures qui appartenait à Abdelmoumene Rafik Khalifa, encourt une peine de quinze ans de prison ferme. Le mis en cause est poursuivi pour escroquerie et abus de confiance.

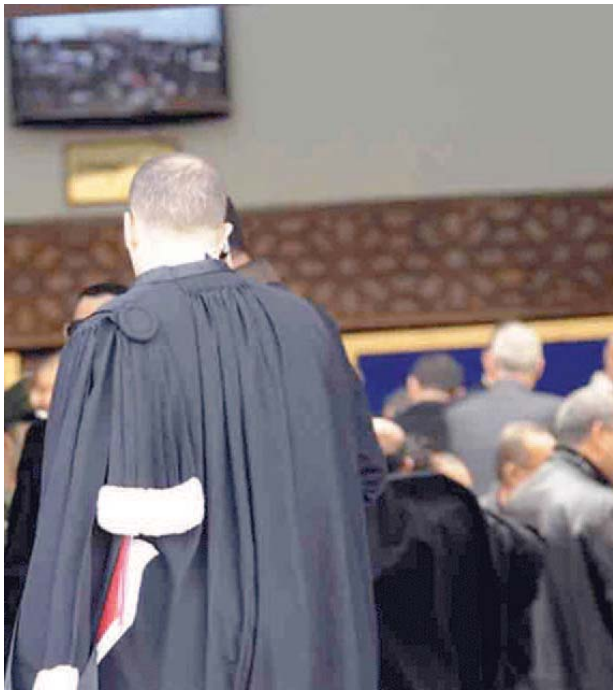
Le procureur général a en outre requis dix ans de prison ferme contre Toudjane Mouloud, l'ancien directeur de la comptabilité et des finances à la banque Khalifa. Selon le procureur, le mis en cause est entièrement responsable des opérations de transfert, notamment de fonds en devises vers l'étranger. Il n'a pas jugé utile d'informer la banque d'Algérie des transferts illégaux qui s'effectuaient dans toutes les agences, notamment celle des Abattoirs d'Hussein Dey et celle d'El-Harrach.

L'ancien président-directeur général de Saidal, Ali Aoun, s'est vu infliger cinq ans de prison ferme. Cette peine a été requise contre lui par le procureur général qui a estimé que le mis en cause a usé de son poste pour bénéficier d'un véhicule !

Une peine de trois ans de prison ferme a été requise contre la fille de l'ex-patron d'Air Algérie, Lynda Benouis, qui a bénéficié de 900 millions de centimes. Cette somme a été utilisée par l'accusée pour l'achat d'un appartement situé en plein cœur de la capitale !

Le procureur a requis sept ans de prison ferme contre l'ancien directeur de l'école de police de Aïn El-Bénian ayant il a estimé que tous les faits reprochés au mis en cause sont formels, notamment en ce qui concerne l'utilisation de la profession à des fins personnelles. Il convient de noter que Abdelmoumene Rafik Khalifa a introduit un pourvoi en cassation à la chambre criminelle de la cour suprême sollicitant la révision de la peine prononcée contre lui. Le pourvoi en cassation a été introduit par ses avocats Medjhouda Merouane et Lazer Nacereddine.

R. H.



République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Bouira
Daira d'Ain Bessem
Commune d'Ain Laloui
NIF : 098410419005134

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 03/2015

La Commune d'Ain Laloui lance Un Avis appel d'offres national ouvert Pour la réalisation Du projet ci-après: ***Rèalisation rèseau AEP Draa Bourfia et Sellamet (2eme Tranche).***

Les Entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges Auprès du Bureau du secrétariat général Contre paiement de la somme de : 1.500,00 DA

Les offres doivent parvenir sous double enveloppe cachetée, accompagnées des pièces suivantes :

Offre Technique

1 - Cahier des charges (coté et paraphé)
2- Déclaration à souscrire
3- Déclaration de probité
4- Une copie du registre de commerce
5- Le statut de l'entreprise s'il s'agit d'une société
6- Pièces fiscales et parafiscales(en cours de validité)
7- Le casier judiciaire en cours de validité :- moins de 03trois mois (Original)
8- Des Copies es attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH actualisées.
9- Copie Certificat de qualification et de classification professionnelle (activité principale en Hydraulique)
10- Des Copies des références professionnelles (Justifies par des attestations de bonne exécution)
11- Copie des Listes des moyens humains et matériels (Liste du personnel en activité dument visée par La CNAS Justification du matériel par des cartes grises Ou Factures d'achat)
12- Copie Carte d'immatriculation fiscale
13 - L'extrait de rôle de mois de 03 mois apuré(Original)
14- Copie des Bilans fiscaux des tois dernieres années

Offre Financière

01- Lettre de soumission
02- Bordereau des prix unitaires
03-Devis quantitatif et estimation
04- Planning de réalisation

Les offres doivent être adressées à monsieur le président de L'APC d'Ain-Loui. L'enveloppe extérieure ne portant que la mention suivante« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR « avis d'appel d'offres national ouvert +l'intitulé du projet.

Le délai de dépôt des offres est fixé à 15 jours à compter de la date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Les offres doivent être déposées auprès du secrétariat général de l'APC d'Ain-Loui.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 180 jours .

N.B Tout dossier incomplet et / ou la non validité d'une des pièces remises entraine la disqualification Du soumissionnaire à l'ouverture des plis qui aura lieu à 14.h30 après la date limite de depot des offres

Le Jeune Indépendant **du 30/06/2015 / ANEP N° 333 401**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BOUIRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT N° 13 /DEP/2015
NIF : du service contractant 001310019015948

- La direction des équipements publics de la wilaya de Bouira lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation en remplacement d'un lycée type 1000/300 rations du technicum à Lakhdaria Lot n°01 : Bloc pedagogique et administartion en TCE sauf VRD

- Les entreprises ou groupement d'entreprises intéressées par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DEP de Bouira , sise à zone des parcs Bouira .

- l'offre technique et l'offre financiere seront remises dans deux (02) envloppes separées portant l'une (offre technique) et l'autre (offre financiere) , introduites dans une envloppe exterieure fermée et anonyme et portant la mention suivante: Avis d'appel d'offres national restreint N°13/DEP/2015 pour la réalisation en remplacement d'un lycée type 1000/300 rations du technicum à Lakhdaria lot n°01 : Bloc pedagogique et administartion en TCE sauf VRD , A ne pas ouvrir et adressée à Monsieur le directeur des équipements publics de la wilaya de Bouira sise à zone des parcs Bouira .

NB- a) L'offre technique comportera les pièces suivantes

1- Cahier des charges comportant le CPS-CCAG-CPC dument rempli et signé.
2- La déclaration à souscrire dument remplié et signée
3- Déclaration de probité dument remplié et signée.
4- Certificat de qualification professionnelle catégorie quatre (IV) ou plus , activité principale travaux batiment
5-Planning d'éxécution
6- Registre de commerce.
7- Carte d'immatriculation fiscale.
8- Mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH.
09- Un extrait de role apuré ou avec échéancier de paiement datant de moins de 3 mois
10- Statuts de l'entreprise s'il s'agit d'une société.
11-Un casier judicaire
12- Liste du matériel justifié par des factures d'achat ou PV d'huissier de justice ou commissaire priseur datant moins de trois ans, et cartes grises pour matériel soumis à immatriculation accompagnées des contrats d'assurances valides et fiche de contrôle technique .
13-liste des moyens de l'encadrement de l'entreprise justifiée par des diplomes et attestations d'affiliation récentes datés de l'année courante
14- Attestations de bonne execution des projets réalisés dans les dix (10) derniéres années
15- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés
16-Bilans deds trois derniéres années 2012/2013/2014

B) **L'offre financière comportera :**

1- Lette de s oumission dument remplie et signée.
2- Le bordereau des prix unitaires rempli et signé.
3- Devis quantitatif et estimatif rempli et signé.

NB :(voir le contenu du dossier de soumission détaillé à la partie instructions aux soumissionnaires du cahier des charges).

-Les offres doivent être déposées au siège de la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Bouira , sise à zone des parcs Bouira .

-La date de dépôt des offres est fixée au quinziéme (15) jour à compter de la premiére publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP à 12 H 00.

-La séance d'ouverture des plis est publique et aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 H 00. (cette avis tient lieu d'invitation pour les soumissionnaires) .

-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 30/06/2015 / ANEP N° 333 366**

ANIMATION PENDANT LE RAMADHAN

ANNABA SE RÉVEILLE LA NUIT

L'animation durant le mois de ramadhan prend de l'ampleur à Annaba au fur et à mesure qu'on avance dans le temps. Cela a été constaté depuis le cinquième jour du mois, aussi bien dans les foyers que dans les espaces publics ou les salles de spectacles, qui se sont multipliés au grand bonheur des noctambules.



DR

La 10e édition du Festival national de la musique et de la chanson citadines, qui a débuté jeudi dernier pour se poursuivre jusqu'au 3 juillet prochain, a apporté un plus à l'animation urbaine après le ftour, à l'instar de la manifestation «Cinéma sous les étoiles», qu'organise pour la septième fois consécutive l'Institut français de d'Annaba, et des soirées artistiques. Le plus gros de l'animation se produit sans contexte sur le Cours de la Révolution, où se rencontrent familles, jeunes et moins jeunes pour quelques moments de repos après une journée de ramadhan.

Les terrasses de cette place emblématique de la Coquette affichent complet dès les premières heures du ftour.

Ce qui pousse le public, en particulier les femmes, à s'installer sur les bancs disposés autour d'arbres centenaires, tandis que leurs enfants s'amusent dans des voiturettes qui réapparaissent après une courte éclipse.

L'autre point d'attraction après le ftour est la corniche d'Annaba, où une procession de voitures de toutes marques est enregistrée, en sus des promenades qui se terminent tard dans la nuit.

Il faut dire que les gens sortent, après le ftour, à la recherche de fraîcheur, qu'ils trouvent au bord de la mer et dans les différents espaces verts. Les soirées artistiques organisées à l'air libre dans les chefs-lieux des communes attirent beaucoup de personnes, contrairement à celles qu'abritent les maisons de la Culture ou autres infrastructures bâties.

L'animation va certainement s'accentuer avec l'approche de la fête de l'Aïd-el-Fitr, qui se caractérise par l'achat d'habits neufs et de jouets pour les enfants ainsi que par la confection de confiseries et de gâteaux.

Nabil Chaoui

RÉPRESSION DES FRAUDES

1 504 opérations de contrôle menées par les agents à Médéa

PAS MOINS de 1 500 interventions ont été menées par les agents de la répression des fraudes à travers les 64 communes de la wilaya durant la 1ère décade de Ramadhan. Quelque 204 infractions ont été relevées ayant donné lieu à l'établissement de P.-V. officiel contre des commerçants et prestataires de service pour pratiques commerciales contraires à la concurrence. En outre, les agents de la répression des fraudes ont émis des propositions de fermeture de 14 locaux commerciaux et procédé à la saisie de 4 tonnes de marchandises dont une importante quantité de viande rouge et blanche, de smen alimentaire, de dérivés de lait et divers produits sensibles, a-t-on appris auprès de la Direction du commerce de Médéa.

N. B.

DJANET

Dix contrebandiers arrêtés

DANS LE CADRE de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Djanet/4e région militaire a appréhendé le 28 juin, 10 contrebandiers de différentes nationalités africaines et a saisi un 1 véhicule tout-terrain, 10 détecteur de métaux, 2 groupes électrogènes et 2 téléphones portables. Par ailleurs, au niveau de la 2e région militaire, les éléments des garde-frontières de Bab El-Assa, relevant du secteur opérationnel de Tlemcen, ont saisi une quantité de carburant de 7080 litres destinée à la contrebande.

Publicité

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Direction du logement
De La Wilaya D'Illizi
NOUVELLE CITE ADMINISTRATIVE – Illizi
NIF : 099133301900106S

Avis D'attribution Provisoire

Vu le PV De Jugement des offres en date Du :22/06/2015

En application des articles 49 et 125 du décret présidentiel N°: 10/ 236du: 07/10/2010 Portant règlementation des marchés publics modifié et complété .la direction de logements de la wilaya d'Illizi. Informe de l'attribution provisoire de l'AAO N°: 05/2015. Du : 18/05/2015. Relatif au projet :

Réalisation et équipement en climatiseurs (400) de 200 logements incessibles à travers la wilaya.

*** lot 02 :42 logements daira de Djanet (32 logements commune de Djanet, 10 logements commune de Bordj El houas).**

*** lot 03: 44 logements daira de In Amenas (33 logements commune d'In Amenas ;**

05 logements commune de Debdeb, 06 logements commune de Bordj Omar driss).

LOT	Bureau d'étude	NOTE /100	MONTANT APRES LA CORRECTION	DELAI REALISATION	OBS
LOT 02	SAIDI Salem NIF : 197501010095338	79.19	3.186.537,20 DA	03 Mois	Mieux disant
LOT 03	MARMOURI Hamza NIF : 000833029000944	68.45	5.166.760,50 DA	03,5 Mois	Mieux disant

Les soumissionnaires qui sont intéressés à savoir les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus, de se rapprocher de nos services, au plus tard trois (3) jours a partir de la première parution de l'attribution provisoire dans les journaux quotidiens ou le BOMOP, dans les conditions fixées par l'article 125 du présent décret. Le soumissionnaire qui conteste le choix du service contractant peut introduire un recours dans dix (10) jours auprès de la commission des marches publiques de la wilaya d'Illizi à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché dans les journaux quotidiens ou le BOMOP, dans les conditions fixées par l'article 114 du présent décret .

Le Jeune Indépendant du 30/06/2015 / ANEP N° 333 173

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°10/2015

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Bordj Bou Arreridj NIF N° 408015000034098 lance un Avis d'Appel d'Offres National restreint pour l'exécution des travaux de :

Suivi et control
Construction d'un autopont avec aménagement de la RN 05 (boulevard Haouari –Boumédiene)
Au centre ville de Bordj Bou Arréridj
Lot ouvrage d'art

Les Bureaux d'études et les laboratoires , intéressés par le présent avis, agrées par le Ministère des Travaux Publics ou décret de création pour les bureaux d'études et les laboratoires publics et ayant réalisé au moins un projet similaire suivi ou control d'un pont , (article 02 du cahier des charges Technique) peuvent retirer les dossiers d'appel d'offres au niveau du siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de B.B.Arreridj (Bureau des Marchés) cité administrative rue de Palestine.

- Les offres doivent être déposées auprès de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj à l'adresse indiquée ci-dessus sous trois (03) enveloppes fermées comprenant l'offre technique et l'offre financière. L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne portant que la mention:

SOUMISSION
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
Suivi et control
Construction d'un autopont avec aménagement de la RN 05 (boulevard Haouari –Boumédiene)
Au centre ville de Bordj Bou Arréridj
Lot ouvrage d'art
- A NE PAS OUVRIR –

- les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires (désignées dans l'article 06 du cahier des charges) à savoir :

- 01-Offre technique :

- La déclaration à souscrire remplie, signée et paraphée.
- La déclaration de probité remplie, signée et paraphée.
- Instruction aux soumissionnaires dûment signée et paraphée
- cahier des prescriptions spéciales (CPS)
- Agrément ou décret de création pour les bureaux d'études et les laboratoires publics.
- Première agrément ou décret de création pour les bureaux d'études et les laboratoires publics.
- Les attestations de mise à jour (CNAS- CASNOS -CACOBATPH) valable à la date d'ouverture
- Un extrait de rôles .
- Statut du Bureau d'études et les laboratoires.
- Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ow'du directeur général de l'entreprise lorsque 'il s'agit d'une société.
- Registre de commerce (nouvelle immatriculation)
- Les bilans financiers de l'entreprise pour les 03 dernières années (2012-2013-2014) ou C 20 certifiés par les services des impôts .
- Les Références professionnelles des bureaux d'études et les laboratoires (attestation de bonne exécution)
- Liste des moyens matériels pour l'année 2015 visée par un huissier de justice .
- Les attestations d'affiliations pour les cadres visée par la CNAS 2015 .
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux dernière année pour (EURL –SARL –SNC) .
- Le numéro d'identification fiscale « NIF »

-02-Offre financière:

- La lettre de soumission remplie, signée et paraphée.
-Bordereaux des Prix Unitaires remplis, signé et paraphé.
- Devis quantitatif et estimatif rempli, signé et paraphé.

- Le délai de préparation des offres est fixé a vingt et un jours (21 jours) a compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou la presse.
-Le délai de dépôt des offres sera le dernier jour de la durée de préparation des offres a (09:30 h).
-L'ouverture des plis (offre technique et financière) se déroulera en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres à 10 H 00 au siège de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj
-le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires.
-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 (quatre Vingt dix jours) plus la durée de préparation des offres.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée est prorogée jusqu' au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant du 30/06/2015 / ANEP N° 333 367

Banque Extérieure d'Algérie بنـك الجـزائـر الخـارجـي

AVIS

La Banque Extérieure d'Algérie met en œuvre un grand plan de déploiement et de modernisation de l'ensemble de ses structures.

Cette stratégie intègre en particulier l'Extension et la densification de son Réseau d'Agences pour assurer à sa clientèle un service de proximité.

Dans ce cadre, la BEA a le plaisir d'informer son aimable clientèle ainsi que le grand public, de l'ouverture d'une nouvelle agence Universelle sis au lotissement « F » N° 48, **Draria-Alger,** à compter du Lundi 06 juillet 2015.

Un service personnalisé vous est assuré par un personnel qualifié.

BEA : La Banque à la hauteur de vos aspirations

Le Jeune Indépendant du 30/06/2015 / ANEP N° 332 876

Banque Extérieure d'Algérie بنـك الجـزائـر الخـارجـي

AVIS

La Banque Extérieure d'Algérie met en œuvre un grand plan de déploiement et de modernisation de l'ensemble de ses structures.

Cette stratégie intègre en particulier l'Extension et la densification de son Réseau d'Agences pour assurer à sa clientèle un service de proximité.

Dans ce cadre, la BEA a le plaisir d'informer son aimable clientèle ainsi que le grand public, de l'ouverture d'une nouvelle agence Universelle sise au 122 U5, rue Maatar lakhdar – **Eliza Annaba**, à compter du Mercredi 01 juillet 2015.

Un service personnalisé vous est assuré par un personnel qualifié.

BEA : La Banque à la hauteur de vos aspirations

Le Jeune Indépendant du 30/06/2015 / ANEP N° 332 879

Banque Extérieure d'Algérie بنـك الجـزائـر الخـارجـي

AVIS

La Banque Extérieure d'Algérie met en œuvre un grand plan de déploiement et de modernisation de l'ensemble de ses structures.

Cette stratégie intègre en particulier l'Extension et la densification de son Réseau d'Agences pour assurer à sa clientèle un service de proximité.

Dans ce cadre, la BEA a le plaisir d'informer son aimable clientèle ainsi que le grand public, de l'ouverture d'une nouvelle agence Universelle sise à la nouvelle ville Ali Mendjeli Unité de Voisinage UV7 – **El Bey Constantine**, à compter du Dimanche 12 juillet 2015.

Un service personnalisé vous est assuré par un personnel qualifié.

BEA : La Banque à la hauteur de vos aspirations

Le Jeune Indépendant du 30/06/2015 / ANEP N° 332 880

Banque Extérieure d'Algérie بنـك الجـزائـر الخـارجـي

AVIS

La Banque Extérieure d'Algérie met en œuvre un grand plan de déploiement et de modernisation de l'ensemble de ses structures.

Cette stratégie intègre en particulier l'Extension et la densification de son Réseau d'Agences pour assurer à sa clientèle un service de proximité.

Dans ce cadre, la BEA a le plaisir d'informer son aimable clientèle ainsi que le grand public, de l'ouverture d'une nouvelle agence Universelle sise au 25, rue de la République – **Bordj Bou Arreridj,** à compter du Dimanche 12 juillet 2015.

Un service personnalisé vous est assuré par un personnel qualifié.

BEA : La Banque à la hauteur de vos aspirations

Le Jeune Indépendant du 30/06/2015 / ANEP N° 332 881

MOSCOU ASSURE DAMAS DE SON PLEIN SOUTIEN

La Russie envisage de s'impliquer davantage en faveur de la Syrie

Le ministre syrien des Affaires étrangères Walid Mouallem a affirmé hier à Moscou avoir reçu des assurances du président russe Vladimir Poutine que son pays allait continuer à aider la Syrie, y compris militairement. «J'ai reçu une promesse du président Poutine qu'il allait soutenir la Syrie, politiquement, économiquement et militairement», a-t-il lors d'une conférence de presse à Moscou.



Par ailleurs, et dans cette optique de l'implication de Moscou dans la crise syrienne, la Russie et d'autres Etats concernés pourraient contribuer à l'organisation d'élections législatives libres en Syrie et la composition d'un nouveau gouvernement a fait remarquer le représentant du Kremlin Iouri Ouchakov.

«Compte tenu de la situation extrêmement, grave il faudra oublier les offenses passées, régler les contradictions existantes et unir les efforts dans la lutte contre l'Etat islamique (EI)», a déclaré Iouri Ouchakov.

Le Kremlin considère que la Syrie est un des acteurs clé dans la lutte contre le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique, suite à la fin des opérations antiterroristes et à la reprise du contrôle des régions syriennes libérées par les autorités officielles, la Russie et d'autres Etats concernés pourraient contribuer à l'organisation d'élections législatives libres et à la composition d'un nouveau gouvernement en Syrie, a fait remarquer le conseiller diplomatique du président russe.

Ainsi, la Russie n'exclut pas la possibilité d'organiser des négociations entre les autorités de la Syrie et celles des autres Etats concernés par le conflit au Proche-Orient, y compris l'Arabie saoudite, a fait savoir le conseiller diplomatique du président russe Iouri Ouchakov.

«Nous sommes très inquiets de la menace croissante à la stabilité au Proche-Orient venant de l'EI», a déclaré le représentant du Kremlin.

L'EI, organisation autoproclamée, compterait près de 30.000 combattants selon la CIA, continue son offensive, qui a déjà coûté la vie à des milliers de civils et fait des centaines de milliers de réfugiés.

Sur le terrain, l'armée arabe syrienne a annoncé hier avoir repris Nachoua, un quartier résidentiel de la ville stratégique d'Hassaka, pris la semaine dernière par le groupe terroriste Etat islamique.

Selon la télévision publique syrienne, l'armée a désormais «nettoyé» les islamistes de Nachoua, un quartier sud de la ville dont les islamistes s'étaient emparés jeudi dernier à la faveur d'une opération éclair.

Selon les Nations unies, l'offensive lancée par l'Etat islamique jeudi dernier sur Hassaka aurait provoqué le déplacement de 60.000 civils.

M. K. et agences

PALESTINE OCCUPÉE

Israël détourne un navire parti pour Gaza

DES DIZAINES de militants pro-palestiniens ont de nouveau tenté de forcer par la mer le blocus israélien sur Gaza, mais un de leurs navires a été intercepté hier par la marine israélienne qui l'a escorté vers le port d'Ashdod, au nord de l'enclave. Il y a cinq ans, une autre flottille internationale terminait son voyage dans le sang, un assaut des forces israéliennes à bord d'un des bateaux s'étant soldé par la mort de 10 militants turcs. Le mouvement Hamas, au pouvoir à Gaza, a dénoncé un «acte de piraterie», exhortant «la communauté internationale à sortir de son silence» face à cette «violation du droit international».

TUNISIE

Trois ministres européens sur à Sousse

LES MINISTRES allemand, français et britannique de l'Intérieur ont rendu hommage hier à Port El Kantaoui, en Tunisie, aux 38 victimes du pire attentat de l'histoire du pays, en majorité des touristes étrangers. Le Français Bernard Cazeneuve, la Britannique Theresa May et l'Allemand Thomas de Maizière et leur homologue tunisien Najem Gharsalli se sont recueillis, une gerbe de fleur à la main, avant de les déposer sur le site du drame. Au moins 30 Britanniques figurent parmi les victimes, a rapporté la presse de Grande-Bretagne.

TCHAD

Six islamistes tués dans une perquisition

LES FORCES de sécurité tchadiennes ont tué six islamistes et ont perdu cinq policiers lors d'une perquisition contre une cache d'armes dans l'est de N'Djamena, a annoncé hier le procureur Alghassim Khamiss. L'opération s'inscrit dans les suites du double attentat qui a fait 34 morts le 15 juin dans la capitale tchadienne. Dimanche, les autorités ont annoncé l'arrestation de 60 suspects et le démantèlement de la cellule responsable de ces attentats, attribués aux islamistes de Boko Haram.

Dixit

«Mes deux frères se sont entretenus face-à-face durant cinq heures, ce qui a permis d'établir la confiance entre eux et d'identifier des problèmes importants».
Uhuru Kenyatta, le président kényan, à propos des pourparlers entre le président du Sud Soudan et son ancien vice-président devenu leader rebelle.

«Nous traversons la période la plus difficile pour travailler en tant que journaliste».
Mahjoub Mohamed Salih, 88 ans, qui a commencé à couvrir l'actualité soudanaise en 1949, à propos de la situation de la presse au Soudan.

«Les miliciens shebab ont attaqué le camp militaire de Luglow la nuit dernière, et des nombreux soldats sont morts suite aux combats violents qui ont eu lieu».
Abdirashid Moalim, responsable de la sécurité d'une base de l'armée dans la région de Kismayo (sud).

ATTENTAT DE L'EI EN EGYPTE

Le procureur général Hicham Barakat visé

LE CONVOI du procureur général égyptien Hicham Barakat a été touché hier matin par l'explosion d'une bombe, ont indiqué des responsables des services de sécurité, alors que les terroristes djihadistes ont appelé à lancer des attaques contre le corps judiciaire.

Selon des témoins, l'explosion a totalement détruit au moins cinq voitures et fait exposer les vitrines de plusieurs magasins dans le quartier huppé de Héliopolis, dans le nord de la capitale. Des taches de sang étaient visibles dans la rue.

Un haut responsable de la police a indiqué que Hicham Barakat et ses gardes du corps avaient été transférés à l'hôpital, sans préciser s'ils avaient été touchés par l'explosion. Il a qualifié par ailleurs l'état du procureur de «bon», sans plus de détails.

Un autre responsable de la police a indiqué que le procureur avait été blessé par la projection de bris de verre dus à l'explosion, qui a eu lieu devant une académie militaire.

Hicham Barakat «n'a pas été blessé», a cependant assuré son assistant Zakaria Abdel Aziz, affirmant qu'il se trouvait à l'hôpital, sans autre précision.

Le chef de la brigade des artificiers, le général Mohamed Gamal, a indiqué qu'il s'agissait soit d'un attentat à la voiture piégée soit d'une bombe fixée sous un véhicule. Le 21 mai, la branche égyptienne du groupe terroriste Etat islamique (EI) avait appelé ses partisans à s'attaquer aux juges en riposte à la pendaison d'hommes reconnus coupables d'avoir mené des attaques au nom de l'organisation djihadiste, présente également en Syrie et en Irak. Quelques jours plus tôt, deux juges et un procureur avaient été tués par balle dans le nord du Sinaï (est), théâtre d'attentats djihadistes visant habituellement les forces de sécurité.

Hicham Barakat a déféré des milliers d'islamistes devant la justice, avec des centaines d'entre eux condamnés à mort, après la destitution par l'armée du président Mohamed Morsi en juillet 2013.

Selon les autorités, des centaines de policiers et de soldats ont été tués dans les attaques djihadistes, essentiellement dans le Nord-Sinaï depuis la destitution de Mohamed Morsi. Certains attentats ont également visé policiers et soldats au Caire et dans le Delta du Nil.

La branche égyptienne de l'EI s'est récemment baptisée «Province du Sinaï» pour marquer son allégeance au «califat» auto-proclamé il ya juste un an par cette organisation djihadiste sur une partie de l'Irak et de la Syrie.

R. I.

SORTIR

CHAABI
Soirées au Carrefour des artistes (terrasse de la Pêcherie d'Alger) jusqu'au lundi 13 juillet. 22h30. Accès libre.
Aujourd'hui, lundi 29: Hamid Laidaoui.
Mardi 30: Kamel Belkhirat.
Mercredi 1er juillet: Kamel Aziz.
Jeudi 02 juillet: Hakim El Ankis.

SOUND
3e édition du Festival Wellsound jusqu'au mercredi 15 juillet. Chapiteau du Hilton Hôtel, Alger. 21h30. Aujourd'hui, Lundi 29 juin: Houda Saad du Maroc.
Mardi 30: Hervé Barbereau (soirée hypnose) de France.
Mercredi 1er juillet: Magic System de Côte d'Ivoire.
Jeudi 02 juillet: Soprano de France.
Vendredi 03: Mohamed Allaoua d'Algérie.
Samedi 04: Lacrim de France.

GAADA
Soirées à l'hôtel El Aurassi niveau B, Alger. 22h30. Aujourd'hui, lundi 29 juin: Humour avec Foudil Kaibou.
Mardi 30: Groupe Caméléon en concert.
Mercredi 1er juillet: Groupe Babylone en concert.

EXPOSITION
Vernissage de Machine Théographique de Liess Vergès. Le vendredi 3 juillet. 22h. Espace La Baignoire (3, rue des Frères Oukid, Square Port Said), Alger. Radiographie d'un entrelacs géométrique (Tastîr) qui est un plan conceptuel dans l'art de l'ornementation. Une icône textuelle, une conception théologique (im)matérialiste de la création divine, une évocation infinie de l'œuvre du Grand Ordonnateur, une abstraction du réel et de l'au-delà. Diffraction du regard, l'entrelacs géométrique génère une esthétique du signe, de la quête et du dévoilement…

VENISE
Expo photos Eaux de-là d'Anne Saffore. Institut français d'Alger jusqu'au samedi 4 juillet. Une réappropriation de la beauté des lieux de la lagune vénitienne et de ses îles enchanteresses.

GNAWA
Amazigh Kateb et son groupe Gnawa Diffusion en concert. 22h30. Le dimanche 5 et le lundi 6 juillet. Festival Wellsound. Chapiteau du Hilton Hôtel, Alger.

CINEMA
Cinéma sous les étoiles. Films de France du dimanche 05 juillet au mardi 07 juillet. Jardins de l'Institut français d'Alger. 22h30.
Dimanche: Western de Manuel Poirier (comédie, 135', 1997). Avec Sergi López, Sacha Bourdo, Elisabeth Vitali.
Lundi: L'italien d'Olivier Baroux (comédie, 102', 2010). Avec Kad Merad, Valérie Benguigui, Roland Giraud.
Mardi: Mais où est donc passé la 7e compagnie ? de Robert Lamoureux (comédie, 95', 1973). Avec : Jean Lefebvre, Pierre Mondy, Aldo Maccione, Robert Lamoureux.

MUSEE
Exposition d'œuvres d'art restituées à d'autres nations, jusqu'au jeudi 10 décembre. Musée des antiquités et des arts islamiques, Alger. Accès : 200 DA.

FELIV
Jeunesse : Concours de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet.
Enfance : Concours J'illustre un conte du patrimoine pour enfants de 6 à 14 ans : Un texte, une illustration (dessin, collage, photographie, …), un titre de livre fictif. Date limite d'envoi fixée au 30 juin.
Consulter : www.feliv.dz

CONCERT DE MUSIQUE FOLK À ALGER

Souad Massi la conteuse



Lors de son concert au Théâtre de verdure du complexe culturel Laâdi-Flici à Alger, dans la soirée de ce samedi 27 juin, la chanteuse Souad Massi a retrouvé le public algérien qui a notamment apprécié les titres de son dernier album El Mutakallimûn-Masters of the World.

Après une longue absence de la scène algérienne – depuis 2006. Elle s'est produite en 2013 à l'Institut français d'Algérie –, la chanteuse Souad Massi viendra à Alger pour présenter les titres de son nouvel album El Mutakallimûn (les maîtres du verbe, sorti en avril 2015). Elle a alors interprété, dans un Théâtre de verdure, à moitié rempli de spectateurs, des textes de grands poètes arabes. Elle leur rend hommage en mettant en musique dix poèmes du VIe au XXe siècle, non sans assurer des arrangements modernes. Accompagnée de musiciens aux percussions, guitare-basse, guitare électrique, banjo, oûd et claviers, elle chantera dans une inspiration folk El-Mutanabbi, Ilia Abou Madhi et autres classiques de la poésie arabe, avec des sonorités allant du rock aux musiques d'Amérique latine, en passant par le flamenco et le chaabi. Dans ce répertoire ouvert aux musiques du monde, cette chanteuse explore les mots mais aussi la rythmique, comptant sur la virtuosité de ces accompagnateurs durant les deux heures du spectacle. L'une des chansons marquantes de son album est le poème Ila toghat el aalam, écrit par le grand poète tunisien Abou El Kacem Echebbi (1909-1934), un texte enveloppé dans des rythmes entraînants du reggae. C'est alors que Souad Massi affirme : «Je dédie cette chanson à toutes les victimes du terrorisme et de l'injustice, ici et à travers le monde», évoquant ainsi la Tunisie, affectée la veille par un sanglant attentat terroriste.
Au delà des titres de son dernier album, la chanteuse a également repris les succès de ses précédents opus, des balades dans le pur style de la musique folk, chantées en arabe algérien et qui ont fait la renommée internationale de cette artiste, partie en France en janvier 1999. Elle est alors invitée à Paris pour participer au festival Femmes d'Algérie, au Cabaret Sauvage dans le Parc La Villette. Ce sera un aller sans retour au bercail et elle finira par éditer Raoui (Le conteur, 2001) dans la capitale de l'Hexagone, son premier opus et ses premiers succès sur la scène internationale qui ont fait sa notoriété. Plus réactif à ces chansons accessibles par la langue, le public d'Alger est conquis par ces titres mélancoliques, particulièrement par ce titre, repris en chœur par les spectateurs dans un moment de grande complicité avec l'artiste. «J'ai écrit cette chanson à l'âge de dix-sept ans», se souviendra la native d'Alger, émue jusqu'aux larmes par cette communion avec le public algérien.

M.R

2E FESTIVAL DU FILM COURT À ORAN

Bénévolat et solidarité

PRÉVUE pour les 18 et 19 septembre prochain, la deuxième édition du Festival du film court à Oran est ouverte à tous les cinéastes.
«Tous les amoureux du 7ème art, amateurs ou professionnels, sont invités à participer à cette nouvelle édition du FOFIB, prévue les 18 et 19 septembre», a précisé Reda Hadj-Sahraoui, membre du groupe initiateur appelé Algériens optimistes.
«Conformément à la vocation de ce festival, les œuvres privilégiées sont celles encourageant les comportements exemplaires et le civisme», a-t-il expliqué, citant, entre autres thèmes, «le bénévolat, la bienfaisance, l'entraide et les valeurs de bonne citoyenneté». «Les courts-métrages seront présélectionnés et départagés par un jury de professionnels du monde du cinéma qui décernera le prix du meilleur film incitant au bénévolat de cette année», ont indiqué les organisateurs dans leur appel à participation fraîchement lancé sur les réseaux sociaux.
«L'idée, la qualité du travail et surtout les audiences sur Internet trancheront entre les différents travaux retenus pour la compétition», a-t-on souligné. Une vingtaine de cinéphiles de différentes wilayas du pays avaient participé, en août 2014, à la première édition de cet événement culturel, dont le Premier prix fut remporté par le jeune Mohammed Mhamdi pour son court-métrage intitulé Ana Mawjoud (J'existe). Ce cinéaste en herbe, domicilié dans la wilaya de Tindouf, s'était distingué des autres concurrents par son message original en faveur de l'inclusion des personnes aux besoins spécifiques.

APS

FESTIVAL NASSAMET ANDALOUSSIA EN TUNISIE

LA SOIRÉE inaugurale de cette manifestation artistique a été assurée par la troupe Grenade du Malouf de la région de Kalaat Al-Andalous. Plusieurs troupes musicales des différentes régions de la Tunisie prendront part à ce festival dont la troupe du malouf et du patrimoine andalou de Bizerte, la troupe de Cheikh Kawem El Malouf de Tebourba (Manouba), la troupe Layali Néapolis de Nabeul et la troupe des cheikhs du malouf de Testour, selon le programme annoncé par l'agence de presse tunisienne TAP. Les deux dernières soirées du festival seront animées, respectivement, par la troupe Ouled Ben Azzouz du malouf et mouachahat de Zaghouan. La troupe Itr al-Madina sera l'invitée d'honneur à la soirée de clôture. Des conférences thématiques autour, entre autres, de la présence des Andalous en Tunisie, leur apport à la vie sociale et économique de la région et leur héritage architectural, seront également au menu jusqu'au 8 juillet.

Le ramadan, ce mois de jeûne, de piété et de sacrifice, face à la mondialisation dévorante

Dieu a fait en sorte que ce mois revienne chaque année, honore par sa rotation équilibrée et homogène des saisons différentes pour que l'homme, là où il se trouve, puisse revivifier son âme et compléter sa formation et que ce qu'il a semé puisse s'accroître au profit de tous. Il incombe à l'homme en état de jeûne, d'éviter au maximum de gaspiller durant les veillées de ramadan, ce qu'il a économisé le jour. C'est-à-dire en s'adonnant excessivement aux plaisirs du ventre et de la chair et d'oublier qu'il est en période d'épreuves, dont le succès dépend de son abnégation et de son autodiscipline.

(6e partie)

Par Cheikh Tahar Badaoui



DR

L'homme doit faire en sorte que la lumière qui a illuminé son cœur, suite à ses jours de jeûne et à son élévation spirituelle, ne se dissipe pas dans les fins fonds de ses passions et qu'il ne revienne point à son égarement et aux mauvaises actions de jadis.

A partir de là, pourra se concrétiser le dessein de Dieu dans le rôle du jeûne, en tant qu'acte cultuel dans la vie de l'homme. Dans cette même optique, le jeûne retrouvera sa véritable fonction qui est celle d'un puissant stimulant des forces du bien dans l'être humain. Grâce à ce type de jeûne, la piété gagne le cœur, l'âme se purifie et l'esprit se moralise, faisant ainsi de l'homme une source d'émanation de bienfaits pour lui-même d'abord, pour ses concitoyens et ensuite pour l'humanité entière, donc un martyr du devoir et des causes nobles.

Il sera de ce fait tout près de l'assemblée céleste des anges et pourra recevoir avec amour et aisance, les obligations et injonctions divines qu'il met en pratique dans sa vie active, dont il pourra surmonter stoïquement tous les obstacles, grâce à sa force de caractère inébranlable, sa capacité extraordinaire de résistance et d'endurance, une sincérité démunie de tout désir d'ostentation et une foi d'acier qu'aucun doute ne peut ébranler. Une fois ces conditions réunies, la vie de l'homme se trouvera remplie de bonheur et de satisfaction sur tous les plans.

Ce qui nous mène à conclure que toutes les obligations islamiques, y compris le jeûne du mois sacré, obéissent toutes au principe législatif général de l'aisance. Loin de mettre les croyants dans la difficulté, ces obligations ont pour finalité de permettre de vivre dans la piété et la vertu en purifiant leurs âmes de toutes les scories de la vie matérielle. C'est également le cas du jeûne bâti, quant à lui, sur l'aisance, la facilité, le souci d'accomplissement et de perfectionnement, sans omettre l'exaltation de Dieu, pour Sa bonne guidance et Ses bienfaits.

D'autres mérites concernant le jeûne

D'autres précisions gagneraient à être soulignées à propos de l'obligation de jeûner le ramadan et notamment son mérite.

Notre vénéré Prophète (salut divin sur lui) annonce :

* Dieu à Lui la puissance et la gloire dit : «Toute œuvre du fils d'Adam lui appartient à l'exception du jeûne qui est à Moi et c'est Moi qui en rétribuera la récompense.» Le saint Prophète ajoute : «Le jeûne est une protection : si c'est un jour de jeûne pour l'un d'entre vous, qu'il s'abstienne des propos indécents et ne vocifère point. Si un homme l'injurie ou le combat, qu'il lui réponde alors : «Je suis jeûneur.» Par Celui dont l'âme de Mohammed (QSSSL) est entre Ses mains, le relent de la bouche du jeûneur est plus parfumé auprès d'Allah que l'odeur du musc. Deux réjouissances sont destinées au jeûneur : au moment de la rupture du jeûne et dans l'au-delà auprès de son Seigneur.»

* «Au Paradis, il y a une porte qu'on appelle El-Rayan par où entreront les jeûneurs le jour de la Résurrection et personne d'autre n'y entrera. On appellera : «Où sont les jeûneurs ?». Ils se lèveront et y entreront et nulle autre personne n'y pénétrera. La porte du Paradis se fermera aussitôt.»

* «Il n'y a aucun serviteur qui jeûne bénévolement pour satisfaire Dieu, sans que le Seigneur, gloire et pureté à Lui Seul, n'éloigne en contrepartie de ce jour jeûné, son visage des feux éternels pour une durée de soixante-dix années.» Il convient de noter qu'il ne peut s'agir d'années ni de comptabilité connue par les humains même pas d'années-lumière, mais plutôt des années éternelles dont seul Dieu connaît la portée.»

* «Celui qui jeûne le mois de ramadan avec foi et conviction envers la récompense divine reçoit l'absolution de son Seigneur et tous ses péchés antérieurs seront effacés.»

* «Lorsque le ramadan arrive, les portes du Paradis s'ouvrent, celles de l'Enfer se ferment et les démons sont enchaînés.» Ce qui pourrait signifier que pendant ce mois, le vouloir faire de l'homme pieux, le sens du sacrifice, l'abstinence à faire du mal, même à soi-même, s'accentue davantage par rapport aux autres mois de l'année grâce à la thérapie que nous offre le jeûne.

Une recommandation prophétique illustre cette idée : notre saint Prophète (QSSSL), insiste, en effet, sur le devoir de chacun de combattre le démon circulant dans nos veines comme le sang et de rétrécir en nous-mêmes son champ de tentation par le jeûne ou la faim et nous incite, d'autre part, à combler ce mois de bonnes actions «Celui qui donne au jeûneur de quoi rompre son jeûne aura la même récompense que celui-ci, sans toutefois que la récompense de ce dernier soit diminuée.»

Sur le plan pratique, le cousin du Prophète (QLSSSL) Ibn Abbas, que Dieu l'agrée, rapporte que : «L'Envoyé de Dieu, prières de Dieu sur lui, était le plus généreux des hommes, notamment pendant le ramadan. Il était aussi le plus généreux lorsque l'archange Gabriel le rencontrait, car il le faisait chaque nuit de ramadan pour lui enseigner le Coran. Il est plus généreux que le vent (porteur) de la pluie.»

Tous ces heureux présages restent destinés au jeûneur lucide et demeurent à sa portée. Oui, à celui qui, grâce à la thérapie physique et morale du jeûne arrive à vivre, pourra alors s'appliquer le hadith :

«Un esprit sain dans un corps sain».

La loi divine de l'équilibre

L'équilibre du corps, sa santé et sa survie sont assurés par l'humidité qui résiste à la chaleur et en est sa matière. La chaleur, quant à elle, fait mûrir l'humidité, en rejette les déchets, l'amende et l'adoucit. Faute de quoi,

celle-ci ravagerait le corps et l'accablerait. Elle constitue, de même, la nourriture de la chaleur. Si cette humidité faisait défaut, la chaleur brûlerait le corps, le dessécherait et le ravagerait. Il existe donc, une interdépendance entre l'humidité et la chaleur, lesquelles constituent simultanément pour tout le corps, la subsistance de base dont on ne peut se passer.

Par conséquent, chacune d'elles est la matière de l'autre. La chaleur est la matière de l'humidité qui la préserve de la corruption et de la métamorphose.

De même, l'humidité est la matière de la chaleur qui l'alimente et la porte. Si l'un de ces deux éléments tendait à augmenter plus que l'autre, l'humeur du corps dévierait alors. La chaleur à son tour décompose toute l'humidité et le corps requiert une compensation par la nourriture et le breuvage de ce que la chaleur a décomposé pour en assurer la survie.

Si la nourriture excédait, en quantité, la matière décomposée, la chaleur serait incapable de décomposer le surplus qui se transformerait en matières dégénérées qui ravageraient le corps et causeraient de multiples maladies, dont l'intensité varie selon la diversité de ces matières et de l'aptitude des organes à les recevoir. C'est d'ailleurs à cette constatation vérifiée que fait allusion le Prophète (salut divin sur lui) en indiquant : «L'estomac est le foyer de tous les maux.

Le régime, quant à lui, est source de tout remède.» Et d'ajouter : «Nous, peuple que nous sommes, ne mangeons qu'après avoir grandement faim et nous ne nous nourrissons guère à satiété.»

Cela dérive également de l'injonction coranique par laquelle notre Seigneur par Sa miséricorde nous incite à jouir licitement et sans excès de tous les biens de ce bas-monde pour mieux nous préparer aux épreuves du devoir et être dignes de le représenter sur terre.

Le saint Coran stipule à ce sujet : «Ô enfants d'Adam, dans chaque lieu de prière portez vos habits en beauté.

Mangez et buvez à votre guise, mais sans excès, car Allah n'aime guère ceux qui commettent des excès.» (Sourate dite «El A'raf» –Verset 31).

C. T. B.

(A suivre)

Les mérites du mois de ramadan

(2e partie)



4. Le mois de ramadan est le mois du Coran

C'est au cours de ce mois béni de ramadan que le Prophète Mohammed (QSSSL), alors âgé de quarante ans, reçut pour la première fois la révélation dans la grotte de Hira où il se retirait souvent pour méditer.

Le Coran est l'ultime révélation de Dieu. Il est la source fondamentale de l'enseignement et des lois islamiques. Le Coran traite de la base des croyances, de la moralité, de l'histoire de l'humanité, du culte, de la connaissance, de la sagesse, de la relation entre Dieu et l'homme ainsi que des rapports humains sous tous leurs aspects.

Il est guide, baume et guérison pour les croyants soumis.

Le Très Haut dit à ce sujet : "Ô humains! Une exhortation vous est venue de votre Seigneur, une guérison de ce qui est dans les poitrines, un guide et une miséricorde pour les croyants."

(Sourate 10, verset 57).

La révélation du Saint Coran est passée par trois étapes principales :

1) L'inscription du Coran sur la Tablette auprès d'Allah.

2) La descente du Saint Coran de la Tablette Gardée au ciel le plus proche de ce monde (Beitou el-izza). Cette descente a donc eu lieu au cours du mois de ramadan.

Cette nuit bénie en question est celle de la Destinée ou Leïlat El-Qadr.

3) La descente du Saint Coran de Baïtou el-izza au Prophète Mohammad (prière et salut d'Allah sur lui) a été faite en fragments par le biais de l'Ange Djibril au Prophète sur une période de 23 ans.

Cette descente fragmentée du Saint Coran revêt beaucoup d'avantages et de sagesse, notamment de permettre de raffermir le cœur du Prophète (QSSSL) ; de lui permettre à lui ainsi qu'à ses compagnons de mémoriser les parties révélées au fur et à mesure qu'elles descendaient, et de comprendre les lois et sagesses qui y étaient contenues ; de permettre d'éduquer graduellement la nouvelle communauté islamique ; de permettre à cette nouvelle communauté islamique de faire face aux événements grâce à l'orientation du Saint Coran ; de permettre de répondre aux questions que les mécréants adressaient au Prophète ; de permettre aux croyants de corriger leurs erreurs et d'abandonner graduellement leurs anciennes croyances, habitudes et leurs comportements contraires à l'esprit de l'Islam ; de mettre en évidence un des miracles coraniques dans son enchaînement logique bien qu'il ait été révélé par fragments et par périodes ; et enfin, cette révélation fragmentée du Saint Coran nous enseigne que le prêcheur ou prédicateur musulman doit être fils de son temps, en ce sens qu'il doit être capable de faire le rapport entre le passé et le présent d'une part, et entre les textes fondamentaux de l'Islam et les problèmes et exigences de la société, d'autre part, et ce afin de pouvoir y apporter les solutions islamiques adéquates.

Le Coran est donc la miséricorde d'Allah à l'intention de tous les êtres depuis l'avènement du Prophète Mohammed (QSSSL) jusqu'à la fin du monde.

Il est un guide pour ceux qui cherchent la bonne voie, une lumière pour ceux qui marchent vers Dieu. Allah dit : "Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un esprit (le Coran) provenant de Notre part. Tu n'avais aucune connaissance du Livre ni de la foi ; mais Nous en avons fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons parmi Nos serviteurs.". **(Sourate 42, verset 52).**

Ainsi, le bonheur des individus et des peuples dépend de leur attachement à cette miséricorde divine (le Coran), comme Allah le dit : "Il dit : "Descendez d'ici, vous serez tous [avec vos descendants] ennemis les uns des autres.

Puis, si jamais un guide vous vient de Ma part, quiconque suit Mon guide ne s'égarera ni ne sera malheureux. Et quiconque se détourne de Mon rappel mènera certes une vie pleine de gêne, et le jour de la Résurrection, Nous l'amènerons aveugle au rassemblement..." **(Sourate 20, versets 123-124).**

Si tels sont quelques bienfaits du Coran, il incombe alors à tout être humain de le prendre pour guide afin qu'il puisse s'élever à l'ombre de la voie coranique au plus haut niveau que peut atteindre l'être humain, et afin qu'il puisse réaliser et concrétiser sa distinction et sa primauté sur toutes les autres créatures en faisant usage de sa raison et de sa pensée.

Le Prophète (QSSSL) dit : "Il y aura des périodes de troubles pareilles à l'obscurité de la nuit. "Comment s'en sortir ô Messager d'Allah ?" demandai-je. Il répondit: "Par le biais du Livre d'Allah - qu'Il soit béni et exalté. Il renferme les nouvelles de ceux qui ont vécu avant vous et de ceux qui viendront après vous. Il sert de loi entre vous. C'est une parole décisive qui tranche entre le vrai et le faux et non une plaisanterie frivole.

Quiconque cherche une voie en dehors de lui, Allah l'égarera. Il est la corde solide d'Allah, Sa lumière évidente, le Sage rappel et la voie droite. Les passions ne peuvent point le dévier, les langues ne se confondent pas dans sa lecture et les opinions ne divergent pas à son sujet.

Les savants sont toujours épris de lui et les pieux ne se fatiguent pas de sa lecture. Il ne vieillit pas pour sa lecture répétée. Ses merveilles ne finissent jamais."

A peine les djinns l'ont entendu qu'ils ont crié : "Nous avons certes entendu un Coran merveilleux qui guide vers la droiture." Quiconque le connaît a eu une science primordiale sur les autres. Quiconque le cite, dit la vérité, et quiconque juge selon lui, il jugera avec justice. Quiconque l'applique sera récompensé, et quiconque y convie les gens sera guidé sur une voie droite." **(A suivre)**

A MÉditer

La miséricorde de Dieu

Abou Saïd Al-Khoudri (qu'Allah soit satisfait de lui) rapporte que le Prophète a dit : "Il y avait parmi vos prédécesseurs un homme qui avait tué 99 personnes. Il demanda à voir l'homme le plus instruit sur la terre ; on lui indiqua un moine auprès duquel il se rendit et dit : ''J'ai tué 99 personnes, Allah acceptera-t-il mon repentir ?'' - ''Non'', répliqua le moine. Alors, l'homme le tua en complétant ainsi la centaine (de victimes).

Puis, poursuivant sa recherche, il s'enquiert de nouveau de l'homme le plus instruit sur la terre ; on lui indiqua alors un savant. ''J'ai tué, lui dit-il cent personnes, puis-je me repentir ? ''Le savant lui répondit : ''Certainement, qu'est-ce qui t'empêche de le faire ? Va dans tel pays où tu trouveras des gens qui adorent Allah, adore-Le avec eux et ne reviens jamais dans ton pays, car c'est un lieu de perdition.''

L'homme partit et lorsqu'il arriva à mi-chemin, il mourut. Aussitôt, les anges de la miséricorde et ceux du châtiment se disputèrent à son sujet. Les anges de la miséricorde dirent : ''Il est venu repentant, le cœur tourné vers Allah.'' Les anges du châtiment objectèrent : ''Il n'a jamais fait de bien.''

Alors, un ange, sous forme humaine, se présenta devant eux ; ils le prirent pour juge. ''Mesurez la distance qui le sépare des deux pays, leur dit l'ange, et celui des deux que vous trouverez plus près de lui, sera le sien.'' Les anges mesurèrent les deux distances et trouvèrent que le mort était plus proche du pays qu'il désirait atteindre. Aussi, les anges de la miséricorde recueillirent-ils son âme."



HADITH QOUDOUSSI



D'APRÈS ABOU HOURAYRA (qu'Allah l'agrée), le Prophète a dit :

"Si Allah aime un serviteur [parmi les siens], Il appelle Gabriel (Paix sur lui) et dit : J'aime untel, alors aime-le. Le Prophète dit : Alors Gabriel l'aime. Ensuite, Il (Gabriel) appelle les gens du Paradis, en disant : Allah aime untel, alors aimez-le. Et tous les habitants du Paradis l'aiment. Il (le Prophète) dit : Alors l'acceptation est établie pour lui sur Terre. Et si Allah déteste un serviteur [parmi les siens], Il appelle Gabriel (Paix sur lui) et dit : Je déteste untel, alors déteste-le. Il (le Prophète) dit : Alors Gabriel le déteste. Ensuite, Il (Gabriel) appelle les gens du Paradis, en disant : Allah déteste untel, alors détestez-le. Et tous les habitants du Paradis le détestent. Il (le Prophète) dit : Alors, le rejet est établi pour lui sur Terre."

(Rapporté par Mouslim, El-Boukhari, Malik, et El-Tirmidhi)

Rappel

بِسْمِ اللهِ وَلَجْنَا، وَبِسْمِ اللهِ خَرَجْنَا
وَعَلَى رَبِّنَا تَوَكَّلْنَا

En entrant à la maison

"AU NOM D'ALLAH nous entrons et au nom d'Allah nous sortons et en Allah nous plaçons notre confiance." (Puis qu'il salue sa famille)

Hadith

IBN MAJAH, BAZZAR et Bayhaqy ont rapporté d'après Ibn Omar que le Messager de Dieu a dit : " Ô Emigrés, méfiez-vous de 5 choses. Je me réfugie auprès de Dieu contre elles de peur que vous les pratiquiez : une fois que l'adultère sera commis fréquemment, au vu et au su de tout le monde, des maladies graves inconnues par les ancêtres attaqueront ce peuple coupable ; une fois que l'on diminuera les poids et les mesures et que l'on faussera la balance, ce peuple sera attaqué par la disette, la famine et la tyrannie du gouverneur ; une fois que la zakat sera négligée, le peuple sera privé de la pluie, et c'est seulement grâce aux animaux qu'on en aura parfois ; une fois qu'il violera le port de Dieu et de son Messager, un ennemi puissant l'envahira et prend une partie de ses biens ; enfin, une fois que ses imams ne jugeront et ne gouverneront plus selon le Livre de Dieu, ce peuple sera victime d'une guerre civile."

QUALITES DU PROPHETE

Le pardon et la miséricorde

Le Prophète (QSSSL), qui ne s'est jamais vengé pour lui-même, a toujours manifesté de la clémence et un pardon sans limite.

NOTRE PROPHÈTE (QSSSL) DISAIT : "Je n'ai pas été envoyé pour maudire mais j'ai été envoyé comme un implorant et une miséricorde."

Lors de la conquête de La Mecque, notre Prophète (QSSSL) s'adressa aux Qoraichites et leur dit : "''Que pensez-vous que je vais faire aujourd'hui ?'' Ils répondirent : ''Du bien, car tu es un frère généreux.''

Le Prophète (QSSSL) reprit : ''Je vais vous dire ce que mon frère Youssef a dit à ses frères : ''Qu'aucun reproche ne vous soit fait aujourd'hui, que Dieu vous pardonne ! Il est plus miséricordieux que ceux qui font miséricorde. Allez vous en, vous êtes libres''"

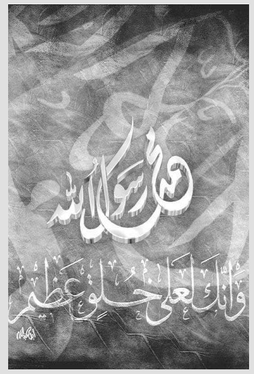
Allah, qu'Il soit exalté, dit : "Hâtez-vous vers le pardon de votre Seigneur et vers un jardin large comme les Cieux et la Terre, préparé pour ceux qui craignent Dieu, pour ceux qui font l'aumône dans l'aisance ou dans la gêne, pour ceux qui maîtrisent leur colère, pour ceux qui pardonnent aux hommes.

Dieu aime ceux qui font du bien."

Notre prophète (QSSSL) compatissait également à la douleur des gens, s'attristait pour leurs fautes et souhaitait leur guidance. Lors de sa visite à Taëf, qui fut l'un des jours les plus amers pour notre Prophète (QSSSL), l'ange des montagnes vint le voir et lui proposa de plier les montagnes sur ceux qui lui avaient désobéi. Mais notre Prophète (QSSSL) refusa dans l'espoir que parmi leurs descendants, il y en ait un qui soit soumis à Dieu.

Par ailleurs, le Prophète (QSSSL) désavouait ceux qui n'étaient pas cléments envers les enfants, et n'allégeait pas la prière par compassion pour eux.

Anas, que Dieu l'agrée, rapporte que le Prophète (QSSSL) a dit : "Il m'arrive de commencer la prière en voulant la rallonger,



mais j'entends les pleurs d'un enfant, alors je la raccourcis, car je sais que sa mère souffre pour lui." Aïcha, qu'Allah l'agrée, a dit : "Des bédouins vinrent trouver le Prophète (QSSSL) et demandèrent : "Embrassez-vous vos enfants ?".

- "Oui", fut la réponse. - "Mais nous, nous n'embrassons pas les nôtres", dirent-ils. - "Alors, reprit le Prophète (QSSSL), que puis-je faire quant à une miséricorde [des sentiments de bonté] qu'Allah a arrachée de vos cœurs ?""

Le Prophète (QSSSL) pardonnait aux autres car il était miséricordieux avec les humains mais aussi avec les animaux. Sommes-nous capables de pardonner comme le faisait notre bien-aimé, nous qui, souvent, gardons de la rancœur au fond de nous à l'égard d'autrui et ne savons pas dépasser le stade de la colère.

Nous ne pouvons certes pas avoir la sagesse du Prophète, mais nous nous devons de savoir être indulgent et pardonner à celui qui nous aurait offensé.

RECITS DU CORAN

Les trois compagnons qui restèrent en arrière lors de l'expédition de Tabouk

(2e partie)

Voici le récit de serviteurs sincères avec Allah, qu'Allah a crus, dont Il a accepté le repentir et dont Il a pardonné tous les péchés.

L'histoire des trois compagnons qui restèrent en arrière lors de l'expédition de Tabouk.

Lorsque je le saluai, il me sourit avec le sourire d'un homme irrité, puis il me dit :

- Viens ici !

Je m'avançai donc jusqu'à m'asseoir devant lui. Il me dit :

- Qu'est-ce qui t'a retenu ? N'avais-tu pas acheté ta monture ?

Je dis :

- Ô Messager d'Allah ! Par Allah, si je me trouvais en présence d'une autre personne que toi parmi tous les habitants de ce monde, j'échapperais certainement à sa colère par quelque excuse car, effectivement, je suis un bon polémiste.

Mais par Allah, je sais bien que si je te raconte aujourd'hui un mensonge pour obtenir ta satisfaction, Allah attirerait, certes, sur moi ta colère.

Par contre, si je te dis la vérité qui engendrera ton courroux contre moi, je pourrai espérer par là une fin heureuse de la part d'Allah (Exalté soit-Il).

Par Allah, je n'ai aucune excuse et je n'ai jamais été aussi fort, ni aussi aisé qu'au moment où je suis resté en arrière sans participer à l'expédition.

Le Messager d'Allah dit :

- Quant à celui-là, il a dit la vérité. Lève-toi, et attends qu'Allah décide à ton sujet ce qu'Il voudra

Je sortis et des hommes de la tribu des Banou Salama me suivirent et me dirent :

- Par Allah, nous n'avons jamais appris que tu avais commis de péché avant celui-là. Or, tu aurais pu t'excuser auprès du Messager d'Allah comme l'ont fait ceux qui ont manqué à l'appel. Il t'aurait amplement suffi que le Messager d'Allah demande le pardon [d'Allah] pour ton péché.

Il dit :

- Par Allah, ils ne cessèrent de me faire des reproches jusqu'à ce que j'aie envie de retourner auprès du Messager d'Allah pour revenir sur mes premières paroles.

Puis je leur demandai :

- Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre qui se trouve dans mon cas ?

Ils dirent :

- Oui, il y a deux hommes qui tinrent les mêmes propos que toi et ont eu la même réponse.

Je dis :

- Qui sont-ils ?

Ils dirent :

- MarAra ibn Ar-Rabia El-Amiri et Hilal ibn Umayya Al-Waqifi.

Il dit :

Ils m'ont cité deux hommes vertueux qui avaient participé à la bataille de Badr et qui étaient dignes d'être pris en exemple. Et quand on me les cita, je m'en allai.

Il continua son récit :

Le Messager d'Allah avait ordonné aux musulmans de ne plus adresser la parole à aucun des trois de ceux qui étaient restés en arrière.

Les gens nous évitaient et ils changèrent leur attitude envers nous à tel point que la terre elle-même ne m'était plus reconnaissable et tellement exiguë. Nous restâmes dans cet état cinquante nuits.

Quant à mes deux compagnons, ils se résignèrent à leur sort, gardèrent leurs maisons et passaient leur temps à pleurer. En ce qui me concerne, j'étais le plus jeune et le plus énergique des trois.

Je sortais pour faire la prière avec les musulmans et je me promenais dans les marchés ; cependant, personne ne m'adressait la parole. Et j'allais souvent trouver le Messager d'Allah, je le saluai quand il était assis après la prière.

Je me demandais en moi-même :

- Est-ce qu'il avait bien remué les lèvres pour répondre au salut ou non ?

Puis je priais tout près de lui pour le dérober du regard. Quand je me concentrais dans ma prière, il me regardait et quand je me tournais vers lui, il se détournait de moi.

Quand l'éloignement des musulmans dura trop longtemps pour moi, je marchais jusqu'à ce que j'escalade le mur du jardin d'Abou Qatada.

Il était mon cousin et l'un de mes plus chers amis. Je le saluai. Par Allah, il n'avait même pas pris la peine de me rendre le salut.

Je lui dis :

- Ô Abou Qatada ! Je te conjure au nom d'Allah, ne sais-tu pas que j'aime Allah et Son Messager.

Il ne dit pas un mot. Je revins de nouveau en lui posant la même question et il garda également le silence. J'insistais encore une fois, il me dit alors :

- Allah et Son Messager le savent mieux que moi.

Mes yeux fondirent en larmes et je m'en allais en escaladant à nouveau le mur. Pendant que je traversais le marché de Médine, un Nabatéen (paysan) de Syrie, parmi ceux venus vendre des vivres, se mit à demander aux gens :

- Qui peut me montrer où se trouve Kaâb ibn Malik ?

Aussitôt que les gens me désignèrent à lui, il s'avança vers moi et me remit une lettre du roi de Ghassan. Je savais lire et je lus cette lettre.

Elle contenait les propos suivants :

"Soit, nous avons eu connaissance que ton compagnon s'est détourné de toi, alors qu'Allah ne t'a jamais placé dans une position d'abandon ou d'humiliation. Rejoins-nous donc et nous te consolerons."

Je dis :

- Ceci est encore l'une de ces nombreuses épreuves que me touchent.

Et je jetai la lettre dans le four à pain. Ainsi, quarante jours sur les cinquante étaient déjà passés, et la révélation d'Allah tardait à venir.

C'est alors qu'un émissaire du Messager d'Allah vint me dire :

- Le Messager d'Allah t'ordonne de te séparer de ta femme.

- Dois-je la répudier, ou que dois-je faire ?

lui dis-je.

Il dit :

- Non, mais isole-toi d'elle et ne l'approche plus.

Il envoya le même message à mes deux compagnons.

Je dis à ma femme :

- Rejoins ta famille et reste chez eux jusqu'à ce qu'Allah prononce Son jugement dans cette affaire.

La femme de Hilal ibn Umayya vint au Messager d'Allah et lui dit :

- Ô Messager d'Allah ! Hilal ibn Umayya est un vieillard fatigué ne possédant aucun domestique. Te déplairait-il que je continue à le servir ?

Il dit :

- Non, mais qu'il ne t'approche pas.

Elle dit :

- Par Allah, il n'a envie de rien et par Allah, il n'a cessé de pleurer depuis le début de cette affaire jusqu'à ce jour.

Certains membres de ma famille me dirent :

- Pourquoi ne demandes-tu pas au Messager d'Allah la permission de garder ta femme étant donné qu'il a autorisé la femme de Hilal ibn Umayya de le servir ?

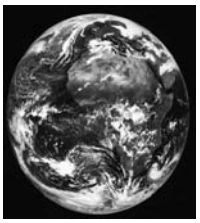
Je dis :

- Je ne demanderai nullement la permission au Messager d'Allah de la garder et comment me répondra-t-il si je lui demande cette permission alors que je suis un homme jeune et fort ?

(A suivre)

Les MIRACLES scientifiques

LA RONDEUR DE LA TERRE



L'ARABE, la langue du Coran, est fort riche et développé. Son vocabulaire est très vaste et les mots peuvent avoir plusieurs significations. Pour cette raison, certains des verbes arabes ne peuvent être traduits dans d'autres langues que par des mots simples aux sens limités. Par exemple, le verbe «hashiya» signifie «craindre avec étonnement» (d'autres mots sont utilisés pour d'autres types de craintes) ou bien le mot «karia» est utilisé pour définir soit «une adversité qui frappe» soit «le jour de la résurrection».

Un autre de ces verbes est «tekvir». En français, ce verbe signifie «faire qu'une chose s'enroule autour d'une autre, puis la plier comme un vêtement rangé». Soulignons que dans les dictionnaires arabes ce mot est utilisé pour définir une action d'enrouler une chose autour d'une autre, à la manière dont on se coiffe d'un turban. Lisons maintenant le verset où le verbe «tekvir» est utilisé:

«**Il a créé les cieux et la terre en toute vérité. Il enroule la nuit sur le jour et enroule le jour sur la nuit**.» (Sourate 39, «les groupes homogènes», v. 5)

L'information apportée dans le verset ci-dessus et qui mentionne le fait que le jour et la nuit s'enveloppent mutuellement, inclut des informations précises sur la forme du monde. Car cette situation ne peut être vraie que si la Terre est ronde. Ceci nous montre que dans le Coran, la rondeur de la Terre a été mentionnée. L'astronomie en ce temps-là, décrivait pourtant la Terre différemment. À cette époque, on pensait que le monde était plat et par conséquent, tous les calculs et toutes les explications scientifiques étaient basées sur cette croyance. Mais le Coran qui est la parole de Dieu qui contient de toute évidence les mots les plus adaptés pour décrire l'Univers est venu corriger ces erreurs.

Les motifs menant à l'islam

La décision d'entrer en Islam peut être l'aboutissement d'une grande diversité de cheminements plus ou moins longs, d'expériences plus ou moins fructueuses, d'épreuves plus ou moins douloureuses.



DR

Certains arrivent à l'Islam riches déjà de tout un passé vécu en fonction de leur foi en Allah : { Ceux-là auront double rétribution...} [Sourate 28 - Verset 54] . Leur entrée en Islam n'est pas à proprement parler une «conversion » elle est une confirmation, une régénération et une continuation en vue d'un total accomplissement de leur quête spirituelle.

D'autres, bien que croyants au fond d'eux-mêmes, n'ont pu se donner et s'épanouir dans la pratique de leur religion d'origine, souvent faute d'avoir été à même de discerner entre le fond doctrinal authentique qu'elle comportait encore et les altérations qui y furent apportées par une certaine dégénérescence spirituelle de ses représentants. La découverte de la plénitude inaltérée de l'Islam est une providentielle occasion de «renaissance» pour eux.

D'autres sont sortis du scepticisme après avoir vécu au contact de musulmans pratiquants et vertueux. Ils ont ressenti en eux-mêmes une résonance juste constituant une preuve indéniable d'où naquit un irrésistible attrait pour les valeurs de l'Islam. Il convient cependant de mettre en garde certains d'entre eux contre le risque de méconnaître l'origine non humaine, c'est-à-dire divine, de la Religion et d'ignorer ainsi sa nature transcendante en pensant qu'elle se limiterait à des concepts humanistes et à des préoccupations morales et pratiques.

D'autres sont amenés jusqu'à la porte de l'Islam en raison d'un légitime projet de mariage. Mais, avant de franchir cette porte, il importe qu'ils prennent conscience qu'entrer en Islam est un acte de foi et non pas une formalité administrative à remplir en vue du mariage. Certes le désir du mariage peut apparaître avant que ne soit clairement ressenti le besoin d'Allah, car le mariage est en fait l'une des multiples causes secondes dont Allah se sert pour attirer, pour ramener Ses serviteurs vers Lui. Le mariage est donc un motif valable d'entrée en Islam s'il est vécu en vue d'Allah ; si les futurs conjoints s'engagent à être de sincères compagnons de voyage vers Allah.

D'autres encore, et ceux-ci sont de plus en plus nombreux, refusant le nihilisme d'une civilisation matérialiste profane et profanatrice qui s'engouffre désespérément dans son propre chaos, se réfugient de tout leur être dans la citadelle de la Foi et sont tout naturellement portés vers l'Islam du fait de l'immuabilité de sa Loi divine; loi respectée et vécue par les musulmans tant selon l'esprit que selon la lettre.

Ces naufragés d'une civilisation qui a perdu la vision sacrée des choses et a « évacué » Allah de ses préoccupations entrent en Islam émerveillés, assoiffés d'Allah et réclamant une nourriture spirituelle sans mélange. Ceux à qui échoit la délicate tâche d'accueillir ces « invités d'Allah » appelés à Lui par tant de voies différentes devront s'efforcer d'honorer, de comprendre, d'orienter et de sustenter avec amour et patience la recherche de chacun.

Les 40 NAWAWIYA

HADITH 8 : LE CARACTÈRE SACRÉ DU MUSULMAN

D'après Ibn 'Omar (que Dieu l'agrée), l'Envoyé d'Allah (paix et bénédiction sur lui) a dit :

« Il m'a été ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils témoignent que nul n'est en droit d'être adoré qu'Allah et que Muhammad est l'Envoyé d'Allah, qu'ils accomplissent la prière, qu'ils s'acquittent l'aumône l égale. S'ils font cela, ils auront préservé vis-à-vis de moi et leur sang et leurs biens sauf ce que l'Islam permet d'en prélever légalement. Quant à leur compte, c'est Allah le Très-Haut qui se charge de le dresser » .1



1 { Hadith sahih, rapporté par al Bukhârî (1/75) (n°25), Muslim (1/53) (n°36) }.

Commentaire

« Il m'a été ordonné » : C'est Allah Le Puissant Le Majestueux qui a ordonné. La phrase est sous forme passive car le sujet est connu : Celui qui ordonne et interdit est évidemment Allah Le Très-Haut.

« … de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils témoignent… » :

Ce Hadith a un sens général mais la parole divine suivante en est la restriction :

{ Combattez ceux qui ne croient pas en Allah ni au Jour dernier, ni n'interdisent ce qu'interdisent Allah et Son Envoyé, et qui, parmi ceux qui ont reçu le Livre, ne suivent pas la religion du Vrai, et cela jusqu'à ce qu'ils paient d'un seul mouvement une capitation en signe d'humilité. }1

De même la Tradition souligne que les gens doivent être combattus jusqu'à ce qu'ils embrassent l'Islam ou paient la capitation.

Leçons tirées de ce Hadith

- L'obligation de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils embrassent l'Islam ou paient la capitation.

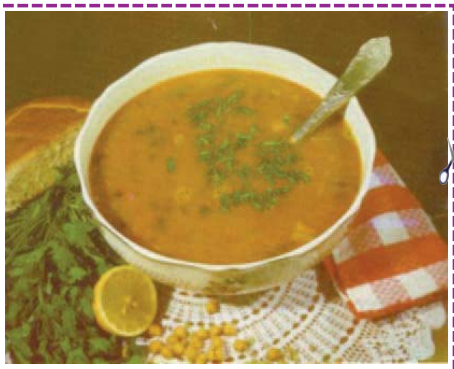
- Il est permis de combattre celui qui s'abstient de donner l'aumône légale,

Abou Bakr a en effet combattu les tribus qui ont refusé de la donner.

- Quand l'homme montre son appartenance à l'Islam, son for intérieur est remis à Allah, le Prophète (paix et bénédiction sur lui) a en effet dit : *« S'ils font cela ils auront préservé vis-à-vis de moi et leur sang et leurs biens sauf ce que l'Islam permet d'en prélever légalement. Quant à leur compte, c'est Allah Le Très-Haut qui se charge de le dresser ».*

- Dans le hadith, il y a l'affirmation du jugement c'est-à-dire qu'Allah demandera des comptes à Ses serviteurs sur leurs actes, si ces actes sont bien, la récompense est bonne, s'ils sont mauvais, la récompense le sera également, Allah Le Très-Haut a dit : **{Celui qui aura fait un atome de bien le verra, celui qui aura fait un atome de mal le verra }.**

Hrira au vermicelle



Ingrédients

• 250 ml de pois chiches
• 250 ml de lentilles
• 500 g d'agneau haché
• 5 tiges de céleri hachées
• 2 oignons hachés
• 1 l de purée de tomate ou de tomates en dés
• 250 ml de pâte de tomate
• 3 gousses d'ail hachées
• 15 ml de gingembre en poudre
• 2 l d'eau
• 500 ml de jus de tomate
• 1 cube de bouillon d'agneau ou de bœuf
• 2 g de safran
• 125 ml de persil haché
• 125 ml de vermicelles
• 125 ml de coriandre hachée
• 4 citrons
• 20 dattes
• 60 ml d'huile d'olive
• sel, poivre au goût

Préparation

1 La veille, faites tremper les pois chiches et les lentilles. Dans une grande casserole, versez l'huile d'olive et faites-y revenir l'agneau haché avec le céleri et l'oignon pendant 7 ou 8 minutes.
2 Ajoutez les tomates en dés et la pâte de tomate, puis l'ail et le gingembre ainsi que les pois chiches et les lentilles. Versez l'eau et assaisonnez. Laissez cuire pendant 45 min.
3 Versez alors le jus de tomate et ajoutez le cube de bouillon, le safran et le persil. Faites cuire pendant 20 min, puis ajoutez les vermicelles et la coriandre. Faites cuire de nouveau jusqu'à ce que les pâtes soient prêtes et assaisonnez de nouveau. Servez et arrosez de citron. Consommez avec les dattes.

Pain au beurre et aux graines de nigelle



Ingrédients

- 300 gr de semoule moyenne
- 300 gr de semoule fine
- 1 cuillère à soupe de graines de nigelle
- 1 bonne cuillère à café de sel
- 1 cuillère à soupe de levure boulangère instantanée
- 4 cuillères à soupe d'eau de fleur d'oranger
- 100 gr de beurre
- 1 œuf
- 1 cuillère à café sucre
- L'eau tiède

Les étapes

- Mélangez les deux semoules, le sel, le sucre, la levure et les graines de nigelle.
- Ajoutez l'eau de fleur d'oranger et mouillez avec l'eau pour obtenir une pâte molle.
- Pétrir une dizaines de minutes, couvrir et laisser reposer 30 minutes.
- Rajoutez le beurre et l'œuf par petite quantité et pétrissez au fur et à mesure.
- Divisez la pâte en 3 boulettes de la même taille.
- Transférez chaque boule dans un plat allant au four huilé et fariné et laisser reposer 5 minutes.
- Abaissez chaque boule avec la paume de votre main pour former un disque de 2 cm d'épaisseur.
- Laissez reposez 25 minutes Badigeonnez avec du lait ou d'un jaune d'œuf (du lait pour moi).
- Faire cuire au four préchauffé à 200 degrés pendant 20 à 25 minutes.

Salade variee



Ingrédients

- 2 poivrons grillés
Laitue
- 2 tomates
- Une poignée d'olives noire et verte coupées en deux
- Fromage gruyère coupé en petits cubes
- Des cornichons
- 6 gousses d'ail grillées et coupées de rondelles
- Sel
- Poivre
- Jus de citron
- Huile d'olive
- Poivre noir grossièrement moulu

Les étapes

- Coupez vos poivrons et vos tomates en 4, ensuite en lanières.
- Coupez la laitue en lanières.
- Dans un grand saladier, mélangez la laitue, les poivrons, les tomates, les olives et l'ail.
- Préparez la sauce vinaigrette, en fouettant l'huile d'olive, le jus de citron, sel, poivre.
- Versez sur les légumes et très bien mélanger.
- Mettre dans un plat à servir.
- Décorez avec les cornichons, le fromage et saupoudrer avec le poivre noir grossièrement moulu.

EL MAADNOUSSIA



Ingrédients:

- 250 gr de viande hachée
- 5 à 6 œufs
- 1 gros bouquet de persil
- 1 oignon
- Sel, poivre, cannelle
- 1/2 cuillère de beurre

NB: dans la recette originale il n y a pas de champignon c'est en plus.

Préparation:

Dans une poêle, faire revenir la viande et l'oignon haché avec le beurre, le sel, le poivre et la cannelle sur feu moyen, ensuite laissé mijoter 10 minutes.
Verser dessus les œufs battus en omelette avec le persil haché (lavé et égoutter) et une pincé de sel.
Mélanger le tout et verser dans un plat beurré allant au four.
Faire gratiner pendant 15 mn à 150 °c.
Ensuite retiré le plat et saupoudrer toute la surface de chapelure et de quelques noisettes de beurre puis laisser cuire pendant 10 à 15 mn.
Couper en morceaux et servir chaud arrosé d'un filet de citron.

Feuilletés au thon



Ingrédients

- 500 gr de pâte feuilletée
- 1 boite de thon bien égoutté
- 1 petit oignon
- 2 gousses d'ail
- 6 cuillères à soupe de persil ciselé
- 1 œuf dur
- 3 cuillères à soupe d'olives verts ou bien noire coupé en rondelles
- 16 olives entières pour d'écorer
- Poivre
- Sel si c'est nécessaire
- 200 gr de fromage râpé
- 1 jaune d'œuf mélangé avec une cuillère à soupe de lait

Les étapes

- Dans une casserole, faites chauffer l'huile.
- Rajouter l'oignon finement coupé, et faire revenir quelques minutes jusqu'à ce qu'il soit translucide.
- A ce moment, rajouter le thon, le poivre et laisser cuire sur feu doux pendant 1 minute.
- Retirer du feu et laisser refroidir.
- Incorporer les olives, le persil, l'œuf dur râpé et la moitié du fromage râpé c'est à dire 100 gr.
- Étaler votre pâte à l'aide d'un rouleau à pâtisserie a une épaisseur de 2 mn.
- Tracer un carrée avec une roulette, ensuite tracer 16 petits carres.
- Mettre au centre de chaque carre un peu de farce.
- Couvrir votre farce avec la pâte de façon à obtenir un cornet voici l'explication en photo.
- Piquez vos cornets avec une olive.
- Badigeonnez la surface avec le mélange jaune d'œuf et lait.
- Faire cuire au four préchauffé à 180 degrés jusqu'à la surface soit dorée. Laisser tiédir et décorer avec le fromage râpé.

BOUQALA DU JOUR

Al warda ya al ward… siftak tabhar wa rihtak ta3tar… Nadkhol ladjnanék… wa nakatfak men makanék… ad3i rabi idawamha… Andirek fi djnani wa nakhadmék toul Zmani

Mousse au chocolat facile



Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 3 œufs
- 100 g chocolat (noir ou au lait)
- 1 sachet de sucre vanillé

Préparation de la recette :

- Faire ramollir le chocolat dans une terrine.
- Incorporer les jaunes et le sucre.
Puis, battre les blancs en neige ferme et les ajouter délicatement au mélange à l'aide d'une spatule.
- Mettre au frigidaire 1 heure ou 2 minimum.

Remarque :
Vous pouvez utiliser n'importe quel chocolat, Plus il sera noir, plus la mousse sera consistante.

ARRÊTÉE À L'AÉROPORT AVEC 403 TORTUES DANS SES VALISES



ELLES DEVAIENT rejoindre le Soudan via le Kenya. Plus de 400 tortues ont été saisies par les douanes malgaches, alors qu'elles étaient cachées dans les valises d'une ressortissante égyptienne arrivée 48 heures auparavant à l'aéroport international d'Antananarivo.
« On a saisi 403 tortues sur une Egyptienne de 32 ans qui était entrée à Madagascar le 18 juin », a déclaré à l'AFP le chef de la police de l'air et des frontières, le commissaire principal de police Jean Victor Tsaramonina Ravony. Il a souligné qu'il s'agit « d'une saisie record et de la deuxième saisie cette année ».
Les tortues avaient été emballées dans huit sacs en tissu puis placées dans deux valises pour rejoindre Khartoum au Soudan via Nairobi au Kenya, selon l'enquête de la police malgache.
Les soupçons des douaniers avaient été éveillés « par la durée trop courte du séjour » de la voyageuse, selon le policier. Les autorités pensent que cette dernière espérait pouvoir sortir facilement du territoire malgache à cause de la grève des employés de la compagnie aérienne malgache Air Madagascar, qui perturbe le fonctionnement de l'aéroport.
Les tortues, écoulées au marché noir pour être consommées en soupe, font partie avec les lémuriens, les hippocampes ou encore le bois de rose de la longue liste des spécimens de la faune et de la flore victimes de trafic à Madagascar, pays à la biodiversité exceptionnelle.

Le Théâtre national de Strasbourg vend ses 600 fauteuils



CHEZ VOUS COMME dans un fauteuil du TNS. Le Théâtre national de Strasbourg vend les 600 fauteuils rouges de la salle Bernard-Marie Koltès, vendredi et samedi*. « On a reçu une subvention de l'Etat que l'on utilise pour renouveler les fauteuils des salles Koltès et Gignioux [200 places]. On a trouvé l'idée rigolote de les vendre plutôt que de les mettre à la benne », explique Jean-Jacques Monier, le directeur technique du TNS. C'est la première fois que l'institution strasbourgeoise met en vente ses fauteuils. Ceux-ci datent de 1997 et sont cédés « en l'état et à 10 euros le fauteuil », annonce Jean-Jacques Monier. Ils seront à enlever de suite. « On choisit, on paie, on emporte », résume le directeur technique du TNS. Il conseille aux acheteurs de venir avec des bras supplémentaires ou un véhicule car chaque siège pèse 30 kg.
Le théâtre ne sait pas si l'opération va être un succès. Jean-Jacques Monier, lui, n'en achètera pas un. « Je n'ai pas la place chez moi et je les vois tous les jours, sourit-il. Par contre, des anciens élèves du TNS vont venir pour acheter un fauteuil avec le numéro de leur groupe. » Au maximum, un acheteur pourra repartir avec 10 fauteuils.

PUNI POUR S'ÊTRE GARÉ SUR UNE PLACE HANDICAPÉE



MOMENT de honte pour un habitant de Maringa, ville de l'Etat du Parana, dans le sud du Brésil mercredi. Ce conducteur s'était garé sur une place réservée aux handicapés. A son retour, surprise. L'homme découvre que son véhicule a été recouvert de centaines de post-it bleus, avec un énorme symbole de siège handicapé. Le conducteur s'agace alors en tentant de décoller l'œuvre artistique sous les rires des dizaines de spectateurs présents. La transformation était une opération menée par une chaîne YouTube brésilienne nommée « Boom ». Comme si l'embarras n'était pas assez fort, un policier présent sur les lieux lui inflige une amende pour stationnement inopportun. L'homme démarre ensuite en trombe pour quitter la scène.

UN OURS FAIT UN JOLI PLONGEON DANS UNE PISCINE POUR SE RAFRAÎCHIR

UNE PETITE tête dans l'eau pour se rafraîchir. Eprouvé par la chaleur de Floride, Bruiser a profité d'une piscine de jardin pour se prélasser quelques minutes. Dans une vidéo publiée sur YouTube, on peut apercevoir l'ours brun escalader l'échelle. Il effectue ensuite un joli plongeon, une figure à faire pâlir le nageur français Florent Manaudou.
Après quelques mouvements de brasse, l'animal vient faire un coucou à la caméra. « Comment tu te sens ce matin », s'amuse le cameraman. Puis l'ours plonge à nouveau dans l'eau pour faire un petit peu de surf. Ce n'est pas la première vidéo qui montre un ours profiter d'une piscine de jardin. Cette fois, la séquence a été dévoilée par Single vision, un refuge américain qui s'occupe des animaux en voie de disparition. Elle a recueilli près de 750.000 vues.



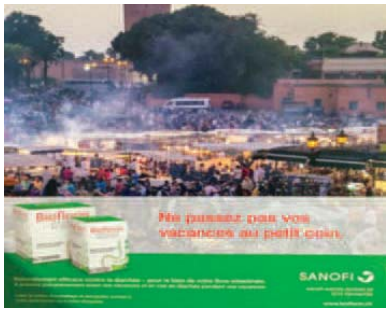
Le saviez-vous

EN 2004, LA NATION DE LA GÉORGIE A VIRÉ TOUS SES POLICIERS. LA CRIMINALITÉ A BAISSÉ !



En 2004, Le président géorgien Mikheïl Saakachvili a remarqué un niveau très élevé de corruption parmi les officiers de police du pays, par conséquent, il a menacé de licencier tout policier corrompu ou pris en train d'abuser de son pouvoir.
Cependant, les policiers ont cru que le président bluffait, mais ce n'était pas le cas, en effet, le lendemain, plus de 15 000 policiers ont été pris en train de prendre des pots de vin des citoyens, ils ont tous été virés. Une semaine plus tard, 15 000 autres policiers ont été licenciés pour abus de pouvoir.
A ce stade-là, la Géorgie n'a plus de force de police et la situation a resté ainsi durant 3 mois. Mais, étonnamment, durant cette période-là, le taux de criminalité a baissé.

UNE PUBLICITÉ DE SANOFI ASSOCIE MARRAKECH À LA ...



LA CÉLÈBRE PLACE Jemaa el-Fna de Marrakech associée à la touristа… Forcément, le lien ne fait pas plaisir à l'Office du tourisme du Maroc à l'approche de la saison estivale. Mais le mal est fait, la campagne de pub signée Sanofi pour promouvoir un produit contre la diarrhée s'affiche déjà un peu partout à Genève, rapporte Le Parisien. Le médicament y apparaît bien en évidence avec en guise d'image de fond la place Jeamaa el-Fna ainsi qu'un slogan bien lisible : « Ne passez pas vos vacances au petit coin ». Les affiches ont rapidement fait le tour des réseaux sociaux et provoqués la rancœur des Marocains. « Le fait d'associer une des places les plus célèbres du pays, par ailleurs patrimoine mondial de l'humanité, à une intoxication alimentaire, porte une atteinte grave à l'image de notre pays en suggérant de façon très explicite que le fait de se rendre au Maroc implique forcément de contracter cette maladie », s'est plaint le directeur général de l'office du tourisme marocain.
Selon le site internet H24, Sanofi a depuis présenté ses excuses et a retiré les affiches.

La hausse des séismes en Oklahoma serait due à l'activité pétrolière

Si la région états-unienne n'est pas connue pour ses tremblements de terre, l'Oklahoma recense cependant une hausse de secousses ces dernières années. Ces événements sismiques seraient provoqués par les eaux usées provenant de l'extraction de pétrole et de gaz. Ces eaux sont en effet réinjectées par la suite dans le sous-sol géologique.

Les récents tremblements de terre de l'Oklahoma, un État du centre des États-Unis, seraient liés au processus de rejet dans l'environnement des eaux usées issues de l'extraction de pétrole et de gaz, rapporte une étude publiée dans Science Advances.

Du 17 au 24 juin, plus d'une trentaine de secousses d'une magnitude égale ou supérieure à 3 ont été enregistrées, selon l'institut géologique de l'Oklahoma. Au cours des cinq dernières années, le taux de petits épisodes sismiques a crû d'environ 200 fois dans certaines parties de l'État. Ce dernier étant peu connu pour être une région sismique, l'institut d'études géologiques des États-Unis (US Geological Survey) a pour autant diffusé en mai dernier un avertissement sur l'augmentation significative de risque de tremblement de terre destructeur.

L'origine des séismes en question pourrait s'expliquer par la réinjection, à plus de 2.000 mètres de profondeur via des puits verticaux, d'eaux usées salées — un résidu des processus d'extraction industrielle de gaz et de pétrole.

Pour tester cette hypothèse, des chercheurs ont étudié trois zones de forte activité sismique, près des villes de Cherokee, Perry et Jones, qui représentent 27 % de la superficie utilisée pour l'élimination des eaux usées salées et qui concentrent 70 % des secousses de l'État. Leurs résultats montrent que les augmentations de sismicité sont corrélées à une hausse de 5 à 10 des quantités d'eaux usées salées réinjectées dans les profondeurs sédimentaires. A contrario, les zones adjacentes où peu d'eaux usées salées ont été réintroduites ont connu relativement peu de séismes récents.



Les eaux usées salées exercent une pression

« 70 % des tremblements de terre dans le centre des États-Unis sont arrivés dans l'Oklahoma et c'est un énorme changement », déclare F. Rall Walsh III, doctorant en géophysique à l'école des sciences de la Terre, de l'énergie et de l'environnement de Stanford, aux États-Unis, et auteur principal de l'article. « Nous nous attendions à ce que la Californie connaisse beaucoup de tremblements de terre mais pas l'Oklahoma. À présent, l'Oklahoma en a plus que la Californie », ajoute-t-il.

Pour les scientifiques, les séismes seraient provoqués par la pression qu'exercent les eaux usées salées dans les formations sédimentaires profondes. Celles-ci communiquent avec des failles potentiellement actives en sous-sol cristallin, où presque tous les tremblements de terre se produisent. Les eaux usées auraient un effet lubrifiant qui engendrerait le glissement des failles.

Les auteurs de l'étude alertent sur un fait en particulier : bien que la plupart des récents tremblements de terre n'aient pas représenté un réel danger pour le public, la possibilité de déclencher des séismes destructeurs sur ces failles potentiellement actives ne peut être écartée. Ils suggèrent que si les groupes industriels réinjectent les eaux usées salées dans les formations qui ont produit les fluides, la pression pourrait rester la même — et le risque de séisme serait probablement évité. D'autres zones possédant d'autres types de formation géologique pourraient s'avérer une alternative. Même si les entreprises stoppaient les injections dans le sous-sol, les chercheurs affirment que les tremblements de terre ne s'arrêteraient pas immédiatement. Ils devraient disparaître au fil du temps.

Questions ? Réponses !

QUELS SONT LES DÉCHETS QUE L'ON TROUVE EN MER ?



Avec l'avancée frénétique du progrès et de la consommation, les êtres humains produisent de plus en plus de déchets. Qu'ils proviennent de pays disposant de systèmes de recyclage ou non, beaucoup de ces déchets se retrouvent en mer.

Les déchets en mer en chiffres

Cette nouvelle a fait la une des journaux : il existerait dans le Pacifique un continent de déchets constitué de 334.000 déchets par km2 en moyenne. Rien que dans les profondeurs marines européennes, on estime le nombre de détritus à plus de 540 millions.

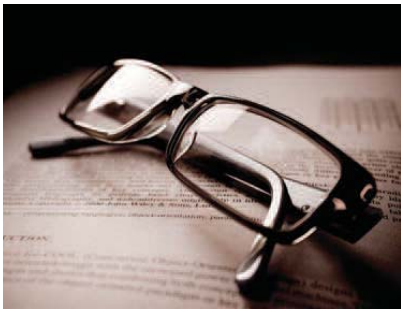
Origine des déchets en mer

Parmi les déchets retrouvés en mer, la proportion de déchets terrestres serait de 80 % contre 20 % d'origine maritime. Ces déchets terrestres sont ceux que l'on peut imaginer sur une plage touristique : emballages en plastique, chaussures, mégots et paquets de cigarettes, bouteilles vides, etc. Tout cela sans compter les rejets d'eaux usées lors des débordements d'égouts, par exemple. Les détritus maritimes proviennent des activités de pêche : filets perdus, cordes, nasses et autres matériels usagés, etc.

Problèmes environnementaux

Bien évidemment, tous ces déchets ont un impact lourd sur la faune et la flore marines. Ainsi, des milliers d'animaux marins meurent chaque année à cause de rejets de fluides ou de gaz toxiques, de l'ingestion de matières impossibles à digérer (plastiques ou caoutchoucs) ou victimes des filets de pêche jetés en mer.

Vers une épidémie de myopie en Europe ?



D'APRÈS une nouvelle recherche britannique, la myopie progresserait en Europe. Près de la moitié des jeunes adultes de 25 à 29 ans serait myope.

Katie Williams du département d'ophtalmologie du King's College London et son équipe ont passé en revue 15 études concernant au total 60.000 personnes. D'après les données récoltées, un quart des Européens sont myopes. Et la proportion est presque doublée pour les 25-29 ans, puisqu'ils sont exactement 47 % à voir de loin avec difficultés.

Un lien fort entre le niveau d'études et la myopie a été observé par les auteurs de ce travail de méta-analyse. Ainsi les individus ayant fini leurs études présentent des niveaux de myopie deux fois plus élevés que ceux qui se sont arrêtés avant le Bac.

Écrans et manque d'activité en extérieur sont pointés du doigt

« De longues heures consacrées aux études et au travail sur ordinateur, combinées à moins d'activités en extérieur peuvent expliquer la corrélation entre le niveau d'instruction et la myopie », avancent les chercheurs. Ceux-ci n'estiment toutefois pas que ce lien explique à lui seul la hausse importante de l'incidence de ce trouble visuel en Europe.

« Nous ne comprenons pas encore bien les raisons de cette évolution », explique le Pr Chris Hammond, coauteur de ce travail. « Davantage de recherche est nécessaire, notamment chez les enfants, puisque cette étude portait uniquement sur des adultes. »

La myopie se développe généralement au cours de l'enfance et de l'adolescence. Elle se caractérise par l'allongement de l'œil. C'est-à-dire que la rétine est située trop loin du segment antérieur de l'œil, entraînant ce qui provoque une vision trouble de loin. La myopie est corrigée par le port de lunettes, de lentilles ou par une chirurgie réfractive. « Les myopies sévères induisent en outre un risque accru de décollement de la rétine, de glaucome ou de DMLA », soulignent les auteurs.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

TéL : 0770 34 29 73

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

VEND

Vend 2 F3, l'un au niveau de Kouba – Djilali El-Yabès, au rez-de-chaussée et le deuxième au niveau de Birkhadem, au 3e étage, très bien aménagé (chauffage central et cuisine équipée).

Tél. (0553).50.92.45

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

Tel : 0770.38.63.39

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

SIDA, EBOLA, CORONAVIRUS : LA CORÉE DU NORD PRÉTEND AVOIR TROUVÉ UN REMÈDE MIRACLE

SELON l'agence de presse officielle de Corée du Nord, des scientifiques nord-coréens auraient trouvé un remède miracle à un bon nombre de virus, dont le VIH, le virus Ebola ou encore le coronavirus. L'ingrédient du traitement n'est autre que le ginseng.
Après s'être vantée de ses connaissances en matière nucléaire, la Corée du Nord assure désormais être précurseur dans la recherche médicale. Dans une de ses dépêches repérée par le site du Telegraph, l'agence de presse officielle de Corée du Nord annonce avoir mis au point un vaccin contre tout un tas de virus, dont le coronavirus, le VIH (virus du Sida), le virus du Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) ou encore le virus Ebola tant redouté. Etrangement, cette dépêche a fait suite à une autre mentionnant que la Corée du Sud, à l'inverse, croule sous les nouveaux cas de virus Mers, ou coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient.
Concrètement, le remède vanté par l'Agence, appelé Kumdang-2 est développé à partir de ginseng, une plante aux vertus tonifiantes, que les scientifiques cultivent dans un mélange d'engrais et de terres rares. Grâce aux nombreuses propriétés du sol, le ginseng deviendrait alors un puissant revigorant du système immunitaire, de quoi contrer les infections au virus Mers, au VIH ou même au virus Ebola selon l'auteur.
Si ces résultats semblent encourageants et donnent envie d'y croire, aucune preuve scientifique n'a été transmise par le régime. S'il est vrai le ginseng est une plante tonifiante qui stimule les défenses de l'organisme et réduit donc potentiellement le risque d'infections, pas sûr que cela suffise à éradiquer des virus aussi puissants que le VIH ou Ebola... D'autant que la communauté scientifique peine à trouver des vaccins contre ces maladies depuis des années.

POUR AVOIR UNE BONNE MÉMOIRE, DORMEZ

Huit heures de sommeil apportent la solution à un problème

L'actualité scientifique nous répète l'importance de bien dormir pour être en bonne santé et stimuler sa mémoire. Dans quelle mesure le sommeil joue-t-il sur notre cerveau ? Robert Jaffard, professeur émérite en neurobiologie nous explique pourquoi on travaille mieux nos méninges quand on dort (suffisamment) bien.



Pour dire grossièrement, quand on dort on mémorise mieux. Les cellules nerveuses activées pendant l'apprentissage se réactivent pendant le sommeil. La mémoire joue un rôle dans l'encodage, c'est-à-dire qu'il prépare le cerveau à apprendre, à acquérir de nouvelles informations. Il participe aussi activement à la consolidation et la restitution de ces apprentissages pour en faire des souvenirs stables et durables.
Chaque stade du sommeil joue un rôle spécifique sur la mémoire. «Lors du sommeil léger puis profond qui suit l'endormissement c'est la mémoire déclarative, faite de nos souvenirs et de nos connaissances, qui est consolidée. Lors du sommeil paradoxal, plus tardif, ce sera la mémoire procédurale, celle de nos habiletés motrices et perceptives», précise Robert Jaffard neurobiologiste et membre du conseil scientifique de l'Observatoire B2V des Mémoires.
Ce n'est pas un hasard si on dit que «la nuit porte conseil». Huit heures de sommeil apportent la solution à un problème, affinent la connaissance topographique et améliorent notre capacité à planifier notamment.
Les spécialistes expliquent que pendant notre sommeil notre cerveau ne dort pas vraiment, mieux, les performances peuvent s'améliorer pendant le sommeil comme si le cerveau poursuivait un entrainement, de la même manière qu'un sportif profite d'une récupération musculaire pour mieux se dépasser ensuite. Plus la tâche est complexe, plus le gain de performance grâce à une période de repos est renforcé.
Les stades du sommeil et la mémoire évoluent au cours de la vie. Le vieillissement entraîne un déclin modéré de la mémoire des événements récents. Il affecte aussi la durée et la qualité du sommeil profond. Si on dort moins avec l'âge, ce serait lié à l'atrophie d'une petite région cérébrale, ont suggéré les scientifiques.
Ces troubles du sommeil perturbent le processus de consolidation de la mémoire déclarative, celle des souvenirs. Un mauvais sommeil peut aussi entraîner des troubles sévères de la mémoire, symptomatiques de dégénérescences cérébrales comme celles liées à la maladie d'Alzheimer.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

UN MANQUE DE SOMMEIL OU UN SOMMEIL DE MAUVAISE QUALITÉ AFFECTENT-ILS LA MÉMOIRE ?
Si on dort mal ou non suffisamment en raison d'apnée du sommeil, du stress, du bruit par exemple, le sommeil va échouer à préparer le cerveau à mémoriser. La capacité d'apprentissage va s'en trouver amoindrie.

LA SIESTE PEUT-ELLE COMPENSER CE MANQUE DE SOMMEIL ?
Les capacités d'acquisition se détériorent naturellement, même chez une personne jeune, de 12h à 18h. C'est pourquoi une sieste, suffisamment riche en sommeil profond est recommandée en cours d'après-midi. Elle aide à restaurer des capacités d'apprentissage optimales le soir venu.

LES BÉNÉFICES DU SOMMEIL SUR LA MÉMOIRE
La première expérience réalisée pour évaluer les effets du sommeil sur la mémoire remonte à 1924. Deux psychologues américains John Jenkins et Karl Dallenbach demandent à des étudiants d'apprendre des syllabes dénuées de sens, juste avant de dormir ou le matin au réveil. Puis ils sont interrogés sur les syllabes apprises.
Au final, les participants ont beaucoup moins oublié les syllabes quand ils ont dormi entre l'apprentissage et les tests. C'est la première étude à avoir établi le rôle du sommeil pour diminuer l'oubli. Cette conclusion sera par la suite corroborée par de nombreuses études comportementales. Le sommeil protège le cerveau des interférences extérieures. Il traite les informations reçues la journée à l'abri des parasitese, explique Robert Jaffard.

Canicule : quelques conseils pour éviter le coup de chaleur

LES TEMPÉRATURES devraient atteindre des pics, dépassant allègrement les 40°C dans plusieurs régions. Pour se prémunir du coup de chaleur et de la déshydratation, quelques conseils simples s'imposent. Il est nécessaire de respecter certaines règles simples, pour traverser sans encombre la vague de chaleur de cette semaine.

PETITE ASTUCE POUR UNE CLIMATISATION MAISON !
Pour rafraîchir une pièce sans climatisation, étendez un drap mouillé sur les fenêtres. Si vous disposez d'un ventilateur, placez le drap mouillé ou une bassine d'eau glacée devant ce ventilateur. Avec l'humidité, la température ambiante de la pièce diminuera plus rapidement.

QUE FAUT-IL BOIRE ET MANGER ?
Le conseil numéro un est évidemment de s'hydrater régulièrement, même sans soif. Le risque de déshydratation survient surtout chez les personnes âgées et les nourrissons.. Attention néanmoins, toutes les boissons ne se valent pas ! Café, thé et sodas sont à éviter car ils favorisent la sécrétion urinaire et donc l'élimination de l'eau de l'organisme. La bière rafraîchissante est également une fausse bonne idée, car l'alcool entraîne une déshydratation. La consommation d'eau doit impérativement être fractionnée au cours de la journée. Pour ceux qui ont moins le réflexe de boire, il est conseillé de consommer des aliments riches en eau, comme des fruits (melons, pastèques, …) ou des crudités (concombres, tomates, …). Pour éviter la déshydratation, il est également important de veiller à ne pas manquer de sels minéraux, en consommant du pain et des soupes par exemple.

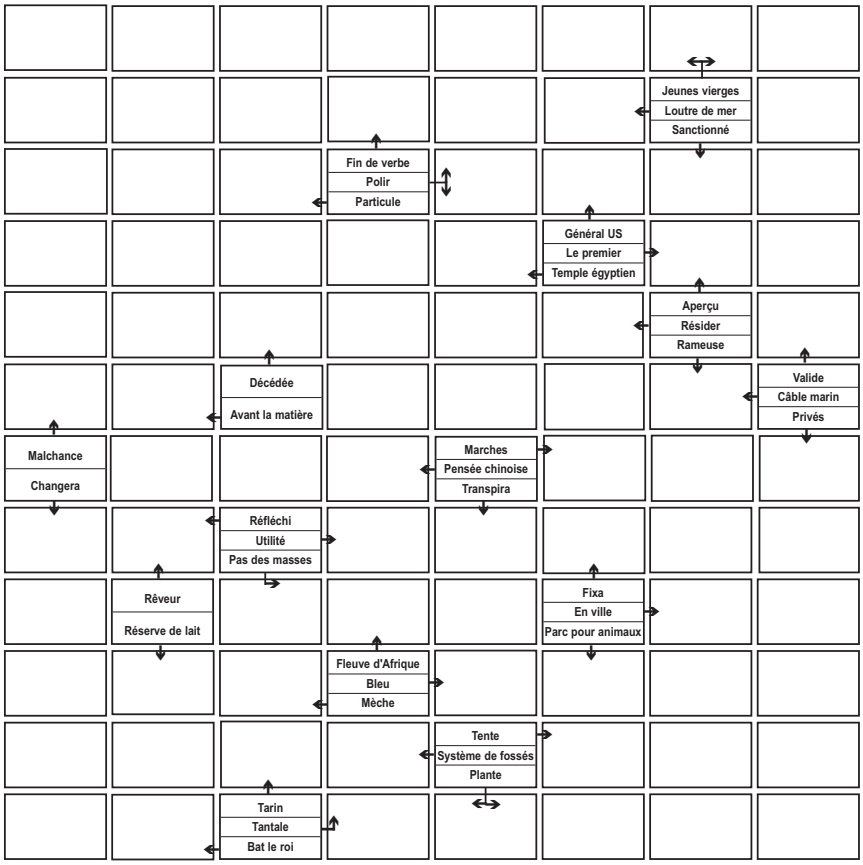
COMMENT S'HABILLER ?
Les habits amples, légers et de couleurs claires sont à favoriser en cas de sortie. Le coton est à privilégier par rapport aux tissus synthétiques car laisse la peau respirer en faisant circuler l'air et absorbe la transpiration. Il est également recommandé de porter un chapeau, en particulier pour les personnes qui travaillent à l'extérieur.

COMMENT CONSERVER UNE MAISON FRAÎCHE ?
Aux heures les plus fraîches (avant 11 heures et après 21 heures), aérez votre logement. Dans la journée, stores, volets et fenêtres doivent être fermés, surtout dans les pièces qui sont directement exposées. Si c'est possible, créez des courants d'air dans vos pièces.

QUELLES ACTIVITÉS PRIVILÉGIER ?
Quand il fait très chaud, mieux vaut limiter toutes les activités physiques facultatives (sport, jardinage, bricolage, …) et les reporter aux heures les plus fraîches. Si ces activités sont obligatoires, dans le cadre du travail par exemple, restez à l'ombre. Pour vous rafraîchir, n'hésitez pas à prendre des bains ou des douches fraîches, sans vous sécher ! Vous pouvez aussi utiliser un brumisateur sur tout le corps. Si la chaleur devient insupportable à la maison, il est conseillé de passer quelques heures dans des endroits climatisés, comme les grandes surfaces ou les cinémas.

QUELS SONT LES RISQUES POUR LA SANTÉ ?
Le coup de chaleur est le principal problème lié à la canicule. Quand le corps n'arrive plus à faire baisser la température, la chaleur corporelle augmente rapidement, au delà de 39°C. À ce moment-là, des maux de têtes violents, des nausées, des vomissements, des propos incohérents, des convulsions voire une perte de connaissance peuvent apparaître. Il s'agit d'une urgence, mettez-vous au frais et consulter un médecin. Autre conséquence : la déshydratation grave. Elle se traduit par une soif intense accompagnée d'au moins un des signes suivants : sécheresse de la peau et des muqueuses, perte de poids supérieure à 5 %, fatigue extrême, vertiges, somnolence ou perte de connaissance. La déshydratation est également une urgence qui nécessite des secours. Plus généralement, les fortes chaleurs peuvent aussi aboutir après plusieurs jours à un "épuisement" provoqué par le manque d'eau et de sels, qui peut se manifester par des étourdissements, une fatigue, une faiblesse ou encore des insomnies. Il convient alors de se réhydrater avec un apport renforcé en sels minéraux, de se reposer au frais.

Mots fléchés n° 1805



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1804

Horizontalement

- PALMURE
PAROI - AN
EVENTS - E
RING - TUE

FLEUVES -
IL - ECRIT
DORS - INO
ENA - ALEP

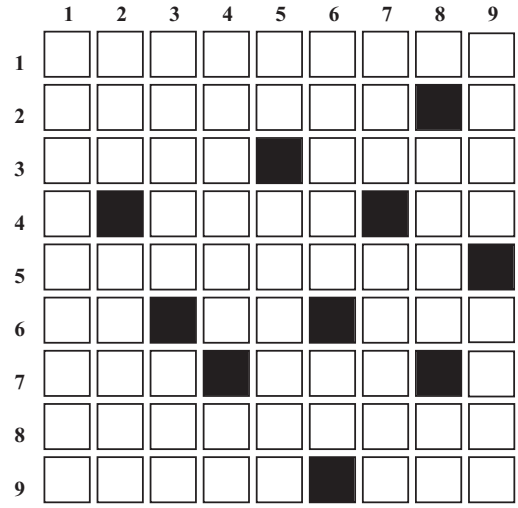
M - SOIE - I
ETEND - NO
NON - AMEN
TITI - NOS

Verticalement

- PERFIDEMENT
PAVILLON - TOI
ARENE - RASENT
LONGUES - ON - I

MIT - VC - AIDA -
U - STERILE - MN
RA - USINE - NEO
ENEE - TOPIONS

Mots croisés 9/9 n° 1805



HORIZONTALEMENT

1. Crustacés terrestres - 2. Raccommodée - 3. Traité stratégique - Vin italien - 4. Bande de malfrats - Cité biblique - 5. Belle nordique - 6. En matière de - Acquis - Il scrute les gorges - 7. Coupé court - Liquide vital - 8. Enervement - 9. Eparpillas - Tamis.

VERTICALEMENT

1. Métisseras - 2. Balle à rejouer - Fonction - 3. Monnaie d'échange - Oncle des Etats-Unis - 4. Soupe ou purée - Pulsions - 5. Devant le numéro - Contractées - 6. Bougé - La matinée - 7. Guides de mines - Etables - 8. Assassiner - Mot de même - 9. Partie du jour - Parcelles.

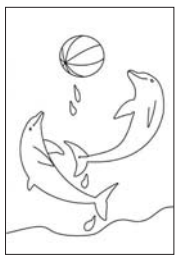
SOLUTION N°1804

HORIZONTALEMENT

ALIMENTER
NOM - DEVIE
OTARIE - DO
R - MAT - HEP
ME - DEDIRE
ABHORRE - R
LAIT - URGE
EH - ERE - RE
SIC - USEES

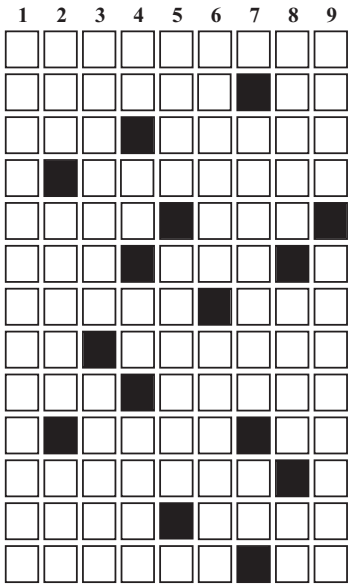
VERTICALEMENT

ANORMALES
LOT - EBAHI
IMAM - HI - C
M - RADOTE -
EDITER - RU
NEE - DRUES
TV - HIER - E
EIDER - GRE
REOPEREES





Mots croisés 9/13 n° 1805



HORIZONTALEMENT

1. Engloutir - 2. Religieuse - Pour ici - 3. Parent du Prophète - Première grecque - 4. Du tarin - 5. Verres - Dieu du Tonnerre - 6. Poisson rouge - Fils arabe - 7. Cavalier - Alcool - 8. Bouquiné - Domestiques - 9. Il s'y trouve plus d'une dune - Tractée - 10. Tait - Deuxième sous sol - 11. Aplatie - 12. Refuser de passer à table - Irlande poétique - 13. Sondées - Article défini.

VERTICALEMENT

1. Dissémination - 2. Onde d'Afrique - On l'a dans le nez - Organisme américain - 3. Faux-semblants - Petit suidé - 4. Terme de choix - Champion - Petit récepteur - Etang - 5. Employas - Niaises - 6. Raconte - Mises en couches superposées - 7. Sauter à l'eau - Fin de verbe - 8. Garnir l'hameçon - Question de test - Pour le tiers - 9. Passages salés - Professa.

SOLUTION N° 1804

HORIZONTALEMENT

CAMBRIOLE
OXYDE - SIC
REG - NATTA
D - ARDU - UR
ELLE - SCAT
LUE - OTAN -
ASSUME - IO
ST - SERPES
- ROULEE - M

VERSE - RHO
ERS - TALUS
N - ENTIERE
DECUES - ES

VERTICALEMENT

CORDELAS -
VEND
AXE - LUSTRER
- E
MYGALES -

ORSEC
BD - RE - USUS -
NU
REND - OMELE
TTE
I - AUTSTERE
- AIS
OST - CA - PERLE
- LITUANIE -
HURE ECART
- OSMOSES

soduku 82

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		7		2				5
3		9					7	
		1	7		8	4	3	
4				5				
		3				6		
				7				9
	8	2	9		4	7		
	7					5		4
1				6		9		

SOLUTIONS

3	5	8	7	6	2	9	1	4
1	2	4	5	9	8	3	7	6
9	6	7	1	3	4	2	5	8
5	3	9	8	1	7	6	4	2
7	1	6	2	4	9	8	3	5
4	8	2	6	5	3	1	9	7
2	9	1	4	7	6	5	8	3
6	7	3	9	8	5	4	2	1
8	4	5	3	2	1	7	6	9

APRÈS LA 1ÈRE JOURNÉE DE LA PHASE DES POULES DE LA LDC/ EL MERRIKH 2 –MCEE 0

L'exploit eulmi n'a pas eu lieu

Pour sa première sortie dans la phase des poules de la LDC, le MCEE a effectué un périlleux déplacement dans la capitale soudanaise pour donner la réplique à la redoutable formation d'El Merrikh, drivée par le coach français Garzitto.

Ce dernier qui connait bien le Championnat d'Algérie pour y avoir exercé-dont le dernier club qu'il avait sous sa coupe c'était le CSC- avec l'espoir de rééditer l'exploit réalisé durant les matches éliminatoires. Malheureusement, la formation du Babya emmenée par le néo coach Hadjar n'a pas connu les mêmes sensations que la sélection nationale, se faisant épinglé dans le mythique stade d'Oumdourman, qui, rappelons-le, a fait plonger tout un pays en liesse à la suite de la qualification de l'Algérie au Mondial AFSUD 2010.

Evidemment, les circonstances ne sont pas les mêmes puisque l'adversaire des Eulmis est l'équipe hôte, à savoir El Merrikh. Il revient en force sur la scène continentale avec cette qualification à la phase des poules, évolue dans son jardin et devant son nombreux public acquis à sa cause, des atouts qui ont pesé sur le cours de la rencontre. Dans un autre registre, les Vert et Rouge des Hauts Plateaux encore sous le choc de la relégation en Ligue 2 et handicapé par de nombreuses absences de taille, autres paramètres ayant eu un impact sur le score final puisque les Soudanais survoltés ont profité des erreurs défensives pour asseoir leur suprématie. Il n'en demeure pas moins que Hamiti et consorts ont failli trouver le chemin des filets avec plus de lucidité et de clairvoyance. Le moins que l'on puisse dire est que la bande à Hadjar n'a pas à rougir de cette défaite, la première depuis le début du safari africain, et ses chances d'atteindre le dernier carré restent intactes à condition qu'il y ait une meilleure prise en charge sur le plan mental.



ESS 1 – USMA 2
ENTRÉE EN FORCE DES USMISTES

La deuxième rencontre de la poule B n'est qu'une explication algéro- algérienne puisqu'elle avait mis aux prises le champion en titre l'ESS et l'ex. champion d'Algérie, à savoir l'USMA. Une affiche explosive entre deux grosses écuries de l'élite qui a, pour la circonstance, drainé une affluence des grands jours dans une soirée ramadanesque. La prudence était de mise lors du premier half entre deux équipes qui se connaissent très bien pour un enjeu continental.

D'un côté, l'Aigle Noir aborde cette phase des poules avec la ferme intention de défendre son sacre alors que les gars de Soustara ambitionnent de monter sur la plus haute marche de la prestigieuse compétition continentale.

Pour un même objectif mais avec des stratégies opposées puisque les Rouge et Noir de la capitale ont opté carrément pour le contre, une arme tranchante qui a failli faire mouche en première mi-temps et donné ses fruits après la pause citron. Contrairement aux capés de Madoui qui ont réussi le monopole du cuir sans se montrer efficaces butant sur un rideau défensif bien compact de l'adversaire usmiste.

UN SECOND HALF DE QUALITÉ

Après la pause citron, les deux formations sont passées au vif du sujet avec une qualité de jeu relevé sur le plan technique qui honore leur statut et leur standing. Mais la réussite était du côté des visiteurs qui ont ponctué leurs efforts par deux réalisations, fort méritées. Le trio intérimaire usmiste a su, par un quadrillage des espaces en particulier dans l'entre-jeu, gêné l'équipe adversaire tout en le privant de développer son jeu habituel.

Dans un autre contexte, le calendrier chargé des Ententistes a pesé sur leur rendement ainsi que sur le plan physique car les coéquipiers de Khoualed ont montré une meilleure fraîcheur physique, chose qui a fait la différence.

Grâce à ce succès, les Algérois ont pris une sérieuse option pour faire bonne figure dans cette compétition surtout s'ils confirment face aux Soudanais d'El Merrikh lors de la seconde journée. En revanche, les gars des Hauts Plateaux, connu pour leur second souffle, ont des atouts et de la ressource pour revenir en force dans ce challenge continental.

Nassim A.

Valdo vante les qualités techniques du joueur algérien

L'ANCIENNE star de la sélection brésilienne, Valdo Cândido de Oliveira Filho, dit Valdo, entraîneur adjoint du MC Alger depuis novembre dernier, n'a pas tari d'éloges sur le joueur local, estimant qu'ils sont plusieurs éléments du championnat algérien de football à avoir leurs places "en France et en Europe".

"La qualité technique des Algériens est très forte. De ce que j'ai vu, c'est comparable au Brésil à ce niveau-là. Il y a de très bons joueurs qui auraient leur place en France ou en Europe", a confié Valdo à France Football.

L'ancienne vedette du Paris Saint-Germain (Ligue 1, France) dans les années 90 et l'un des piliers de la sélection brésilienne entre 1986 et 1993 (45 sélections, 4 buts), est revenu sur son expérience en Algérie estimant avoir réussi à relever le défi en compagnie de l'entraîneur portugais Artgur Jorge en sauvant le MCA de la relégation en Ligue 2. "Nous sommes arrivés dans un club qui était dernier avec neuf points au compteur, et cinq points de retard sur le quinzième au classement. On a réussi un gros travail, le club a fini onzième avec 39 points. En termes de points, on a été champion sur la phase retour. Lors de cette deuxième partie du championnat, on a pu vraiment faire passer nos idées", s'est-il réjoui.

Par ailleurs, Valdo s'est dit ''surpris'' par le niveau du championnat de Ligue 1 et surtout par la qualité technique des joueurs algériens. Il est notamment impressionné par le milieu offensif de l'USM Alger, Youcef Belaili. "C'est un ogre balle au pied", a-t-il dit à propos de l'ex-joueur de l'ES Tunis.

Mais selon lui, "les joueurs algériens ont pris de mauvaises habitudes dans leur manière de jouer, et c'est là-dessus qu'il faut corriger les choses. Et puis, il y a un contexte très passionné avec des joueurs qui gagnent très bien leur vie (à) On essaie d'inculquer l'esprit de groupe. Ils jouent aussi à leur façon Au début, Chita (Ndlr, joueur du MCA), par exemple, il allait toujours vers le ballon, j'ai corrigé ses replacements". Pour les observateurs, les déclarations de Valdo contrastent avec certaines déclarations d'autres techniciens étrangers exerçant ou ayant exercé en Algérie, à l'image de l'ex-sélectionneur national Vahid Halilhodzic, ou son successeur, Christian Gourcuff, qui ont souvent critiqué les joueurs du cru, présents en nombre très limité dans leurs effectifs.

JO DE TOKYO-2020

Le futur stade olympique va coûter 1,8 milliard d'euros

LE FUTUR stade olympique pour les jeux de Tokyo-2020 va coûter plus de 250 milliards de yens (1,8 milliard d'euros), a indiqué lundi le ministre japonais des Sports Hakubun Shimomura.

Shimomura a confirmé qu'un accord avait été conclu avec deux entreprises de BTP locales pour construire le nouveau "stade national" à Tokyo.

"Le coût (du stade) a atteint 252 milliards de yens. Nous espérons lever environ 20 milliards avec l'aide du secteur privé afin de juguler le fardeau pour le contribuable japonais", a déclaré le ministre aux journalistes.

Cette somme représente une hausse de 90 milliards de yens (650 millions d'euros) par rapport au projet initial de 162,5 milliards de yens de l'architecte irako-britannique Zaha Hadid qui avait remporté le concours international en 2012 pour réaliser le stade de Tokyo-2020.

Ce projet a déjà suscité de vives critiques au Japon en raison du coût croissant et de sa conception architecturale.

Face aux polémiques, le ministère des Sports a décidé de réduire la voilure du projet pour éviter tout risque de dérapage budgétaire et gagner du temps.

Il a ainsi renoncé au toit rétractable de l'enceinte pour les JO et réduit le nombre de sièges permanents de 80.000 à 65.000, selon les médias locaux.

Le chantier commencera en octobre et devrait être terminé en mai 2019, juste à temps pour accueillir des matches de la Coupe du monde de rugby 2019, un an avant les JO de Tokyo.

Mais le gouverneur de Tokyo, Yoichi Masuzoe, a engagé un bras-de-fer avec le ministère des Sports à propos du financement du stade olympique. Il refuse de payer les 50 milliards de yens (350 millions d'euros) réclamés par le gouvernement pour contribuer à la construction de l'enceinte.

Le gouverneur de Tokyo accuse le gouvernement central d'"irresponsabilité", en lui reprochant de vouloir faire porter "le fardeau" d'un stade "à vocation nationale" aux contribuables de la capitale.

La construction du stade est source de vives polémiques depuis deux ans, et son budget a déjà été réduit de 40%.

Le projet de Zaha Hadid a également été critiqué pour sa conception architecturale.

Un célèbre architecte japonais, Arata Isozaki, a reproché à l'enceinte olympique, qui sera bâtie dans une des rares zones vertes de la capitale, de ressembler à "une tortue". L'ancien Stade national, érigé pour les JO de 1964, a été récemment démoli.

NA HUSSEIN DEY : HAMZA ZEDDAM HUITIÈME RECRUE

L'ANCIEN capitaine du RC Arbaâ, Hamza Zeddam s'est engagé dimanche soir avec le NA Hussein Dey pour un contrat de deux saisons, devenant ainsi la huitième recrue estivale du club, a appris l'APS lundi auprès de la direction. Le club algérois a assuré les services de sept autres joueurs : Benyahia (DRB Tadjenanet), Bellar (USM Chéraga), Hamia (CRB Dar El Beida), Benaldjia (DRB Tadjenanet), Allag (CS Constantine), Slimani (JSM Skikda), et Drifel (Olympique Médéa).

Le NAHD a vu l'arrivée à la barre technique d'Abdelkader Iaiche qui remplace Youcef Bouzidi, pour un contrat d'une saison.

Aussitôt arrivé, Iaiche a validé la liste des joueurs libérés et qui comporte huit éléments : Ghalem, Ghazi, Besseghir, Bessaha, Herida, Boussaid, Z. Benyahia et Touahri.

Le NAHD a dû attendre la dernière journée du précédent exercice pour éviter la relégation grâce à sa victoire face à la JS Saoura (1-0).

Le Nasria entamera la prochaine saison footballistique à domicile face à l'USM Alger, lors du week-end du 14 et 15 août.



BMW et MINI en Algérie:

LE RETOUR



Khaled A (Munich). Le retour de BMW et MINI en Algérie ne devant plus se faire attendre très longtemps, en atteste l'annonce officielle faite au début du mois par son nouveau représentant, Luxury Motor Work, une redécouverte de la gamme Mini du groupe Bavarois s'imposait.

La première partie du parcours nous offre la Mini Cooper S 3 Doors, « LA MINI » pour un puriste. Esthétiquement, cette nouvelle génération de la Mini 3 doors (dévoilée en 2013) affiche quelques retouches sur une grille de calandre en « nid d'abeilles » plus large, des phares et feux arrière sertis d'un large anneau chromé adoptant le technologie LED à l'avant, et ceux de l'arrière prenant plus de volume, se rappelant à la bonne mémoire de la version originale. De moins en moins mini, elle a augmentée en longueur (+98 millimètres), largeur (44 millimètres), hauteur (7 millimètres) et empattement (28 millimètres), avec voie élargie (avant + 42, arrière + 34 millimètres), et ce sont les passagers arrière qui en tirent profit, deux adultes de taille moyenne pouvant, une fois dépassé l'accès difficile, facilement s'y installer, tandis que le coffre prend du volume (+30%) avec ses 211 litres, de quoi y ranger deux petites valises, le temps de partir pour un week-end.

L'intérieur affiche une montée en gamme perceptible, étant plus flatteur avec des matériaux et une finition de meilleure qualité, ainsi qu'une ergonomie revisitée. Le mythique cadran central, s'il perd l'affichage de la vitesse qui passe désormais face au conducteur, est toujours là, formant avec les aérateurs le logo de la marque. Cerné d'un anneau alimenté par LED (six couleurs), le cadran central avec écran couleurs jusqu'à 8,8 pouces sur notre modèle d'essai est voué à de nouvelles fonctions telles que la commande des fonctions de navigation, de divertissement ou de téléphone. Les clins d'œil au design MINI restent de vigueur avec les commandes à boutons basculants tels que les lève-vitres ou le bouton de démarrage rouge dans le pur style aéronautique. La MINI débarque également avec de nouveaux équipements entre affichage tête haute MINI et fonction Driving Assistant avec régulateur de vitesse agissant sur la base d'une caméra, alerte de collision avec voiture ou piéton, assortie d'une fonction de freinage, feux de route anti-éblouissement et lecture de panneaux de signalisation, aide au stationnement, caméra de recul... venant s'ajouter aux équipements divers tels que airbags, ABS, DTC et DSC.

Place au…fun

192 chevaux sur une voiture aussi petite et un poids de 1200 kg promettent beaucoup de sensations, et des bonnes faut-il le préciser. Et la vérité est que cette Mini les transmet rapidement dès les premiers tours de roues. Le quatre-cylindres avec turbocompresseur TwinPower, qui affiche un couple maxi de 280 Nm disponible dès 1 250 Tr/mn, démontre un caractère sportif et demande une conduite à bon rythme, celle qu'on attend d'une Mini dans sa version S. C'est que la Mini S n'est pas qu'un kit de style, sa conduite se montre dynamique, d'une direction précise et remontant fidèlement les informations de la chaussée au conducteur, et de trains rigoureux. Petit bémol, une suspension dure, une tradition sur la Mini. Reste que l'appel à la sportivité nécessite bien quelques sacrifices. Le plaisir est encore plus accru une fois sur les routes sinueuses des Alpes allemandes en direction de l'Autriche. La Mini S dégage un véritable esprit « Go-kart », elle est à la fois amusante et rassurante, avec sensation augmentée en mode Sport, l'un des trois modes du Mini Driving Mode avec le Green et le Mid, ce dernier étant un mix des deux autres. La boîte, manuelle à 6 rapports sur cet essai, est bien étagée et les rapports s'enclenchent idéalement.

«5 Doors», plus grande mais toujours aussi MINI

Premier stop de l'escapade et premier changement de « monture » avec un switch vers la grande sœur 5 portes, une Mini One de 1.2 l turbo… 3 cylindres et 102 ch. De quoi calmer les ardeurs ? Pas si sûr ! Dévoilée en juin 2014, la Mini 5 portes respecte énormément les formes de la version 3 portes et reste visuellement une véritable Mini, contrairement à ce qu'offrait le « Clubman », dont la perception était loin de plaire aux « puristes ». Elle gagne 16 cm par rapport à la Mini 3 portes, portant sa longueur totale à 3,98 m et un empattement en augmentation de 7 cm (2 567mm) devant profiter aux passagers arrière. Le coffre, d'une capacité de 67 litres, peut atteindre les 278 litres une fois la banquette arrière rabattue.

Deux portes de plus donc, permettant un accès « plus facile » aux places arrière, aussi bien pour s'y installer que pour installer un siège bébé sans se contorsionner. Reste que l'espace est en fait conçu pour deux personnes adultes de taille moyenne, la troisième place étant quasiment « virtuelle ». Première bonne impression au démarrage, le bruit et les vibrations typiques d'un trois cylindres sont quasiment imperceptibles aussi bien à l'arrêt, au feu qu'en accélération. Sur route, le moteur reste souple à partir de 1 400 Tr/mn (180 Nm), effaçant du coup les à-coups constatés à bas régimes, légers mais présents. Pétillant en ville, le trois-cylindres doit être poussé sur les routes au parcours sinueux pour cause de boîte à six rapports à la longueur excessive (aïe ! aïe ! aïe ! les restrictions européennes anti-pollution !). Il faudra donc jouer du levier pour en tirer le meilleur et profiter d'une Mini qui reste, sans être aussi grisante que sa petite sœur, tout aussi joueuse avec un comportement routier typiquement Mini. Certes, les deux modèles testés ne boxent pas dans la même « catégorie » en terme de performances, mais le constat est là : l'esprit « Go-kart » reste également présent sur cette version dite d'« entrée de gamme ». Cette dernière laissera la place, le temps d'une cinquantaine de kilomètres, à la Cooper S 5 portes, la distance de la dernière étape menant à Soldën mais surtout le temps de prouver qu'avec deux portes de plus, la Mini conserve son agilité, son tempérament joueur, sa capacité à virer à plat avec une direction assez directe, son côté amusant et efficace malgré un bloc qui manque un peu de vigueur à hauts régimes mais qui pousse le conducteur à exploiter le bon étagement de la boîte pour profiter des 280 Nm de couple maxi disponible dès 1250 Tr/mn.

La seconde journée d'essai a été consacrée au Countryman D ALL4 et au Paceman S sur une distance de près de 300 km, également à travers les Alpes allemandes pour revenir à notre point de départ de la première partie, l'aéroport de Munich, terminus des deux journées d'essais. Le Countryman s'est offert de légers changements avec l'évolution de la calandre hexagonale et l'apparition de différentes lamelles selon les versions. Les versions All4 sont équipées de protège-carter et bas de caisse avant et arrière, des équipements également disponibles en options sur les versions deux roues motrices. Le Mini Countryman s'offre également de nouvelles jantes alliage plus légères, de nouvelles teintes extérieures comme le "Jungle Green" des photos ou le Midnight Grey Metallic. Les phares antibrouillard alimentés par LED, feux de position et éclairage diurne à technique LED compris, sont également une nouveauté proposée en option pour la première fois. L'intérieur ne change pas beaucoup si ce n'est les boutons de commandes des lève-vitres qui abandonnent le tunnel central pour se loger au niveau des portières et des applications chrome autour des aérateurs.

Esprit « père de famille »

Au démarrage, le bruit du diesel est bien présent dans l'habitacle comme à l'extérieur mais qui devient plus discret, et on finit par l'oublier. Les premiers kilomètres révèlent la véritable mission de ce Countryman D, celui d'un crossover destiné au père de famille.

En une phrase, vous avez un intérieur typiquement Mini mais un comportement loin de l'esprit « kart », le Countryman n'étant pas « pensé » pour cela, le 1.6L 112 ch du Countryman se montrant trop sage pour transmettre la quintessence attendue d'une Mini. Les différentes montées des Alpes allemandes et les virages qui s'y succédaient nous obligeaient sans cesse à jouer du levier pour trouver du punch. Un manque effacé par un confort indéniable sur cette Mini à la suspension plutôt souple et au châssis polyvalent, une direction précise, le tout agrémenté par une image bourgeoise et branchée et un sentiment de sécurité à bord.

Paceman S, dernier modèle testé

A l'instar du Countryman, le Paceman a reçu un léger lifting en 2014, le design n'évolue en effet que sur des détails quasiment imperceptibles, comme des retouches dans le style intérieur des optiques, l'adoption de la technologie LED pour les antibrouillards, de nouvelles jantes plus légères ou la révision des graphismes de l'instrumentation. Nous abandonnons donc le Coutryman pour le Paceman S All4 et son 1.6 de 190 ch et un couple maxi de 240 Nm entre 1 500 et 5 000 tr/mn, de quoi retrouver, ou presque, une seconde jeunesse après l'intermède « père de famille » du Countryman D. Manquant de punch à bas régime, le 1.6 Turbo à injection directe de cette Cooper S est toujours aussi performant et très disponible dès 2 000 tr/mn, offrant de belles accélérations, des reprises vigoureuses. Côté comportement, l'allemande profite d'un châssis équilibré, sauf s'il est trop brusqué, d'un train avant précis et d'un freinage aussi efficace qu'endurant, mais manquant de plaisir de conduite, la faute à un amortissement qui manque un peu de tenue, à moins de passer en mode « Sport » pour profiter d'un amortissement plus ferme, ce qui améliore les qualités routières du Paceman.

Page réalisée par said Lacete
saidlacete33@gmail.com

ALLIANCE RENAULT-NISSAN

Les ventes de véhicules électriques ont dépassé les 250 000 unités

L'Alliance Renault-Nissan, leader mondial de la mobilité électrique zéro émission* à l'usage, a vendu son 250 000e véhicule électrique, une Renault ZOE blanche, à un ingénieur français. L'Alliance a atteint le seuil historique début juin, quatre ans et demi après le lancement de la Nissan LEAF, premier véhicule zéro émission grand public au monde.



L'Alliance représente aujourd'hui la moitié des véhicules électriques vendus dans le monde. La Nissan LEAF reste le véhicule électrique le plus vendu de tous les temps avec plus de 180.000 unités vendues. De janvier à mai, l'Alliance a vendu environ 31 700 VE -- soit une augmentation de près de 15 % par rapport à l'an dernier à la même époque. « La demande pour nos véhicules électriques continue d'accroître grâce aux mesures incitatives gouvernementales et au déploiement d'infrastructures de recharge », a déclaré Carlos Ghosn, Président Directeur Général de l'Alliance Renault-Nissan. « La réponse positive de nos clients dynamise également la demande. Ces véhicules affichent l'un des taux de satisfaction client le plus élevé dans le monde ». Un Français de Bordeaux se voit remettre le 250 000ème VE Le 250 000ème propriétaire est Yves Nivelle, ingénieur informatique, qui a fait reprendre son ancien véhicule diesel de 21 ans contre une Renault ZOE. * ni émissions de CO2 ni polluants atmosphériques réglementés lors de la conduite conformément au cycle d'homologation NEDC Yves Nivelle a acheté son VE suite au lancement par le gouvernement français d'un bonus écologique en avril dernier, permettant la reprise de véhicules diesel ancienne génération contre une remise de 10 000 € pour un nouveau VE. « Le bonus écologique du gouvernement a fortement pesé dans ma décision d'acheter un VE », a indiqué Yves Nivelle. « Mais je dois dire que j'ai été conquis dès la première fois que j'ai pris le volant de la voiture. Elle apporte un réel plaisir de conduite et je suis heureux d'apporter ma



contribution à l'environnement ». L'Alliance dispose d'une gamme complète de six VE ; Renault est leader en Europe. Avec six modèles sur les routes, l'Alliance Renault-Nissan est le seul groupe automobile mondial doté d'une gamme complète de véhicules électriques à 100 %. En plus de la LEAF, Nissan commercialise également l'utilitaire e-NV200, qui est vendu en Europe et au Japon depuis l'an dernier. En plus de ZOE, Renault vend également le véhicule utilitaire Renault Kangoo Z.E., la berline SM3 Z.E. et Twizy, un véhicule ultra-compact urbain à deux places. Les ventes totales de Nissan, basé à Yokohama au Japon, ont atteint 185 000 unités dans le monde, depuis décembre 2010, date de la mise sur le marché de Nissan LEAF. Nissan LEAF s'est vue récompensée à plusieurs reprises par le secteur, en étant sacrée notamment Voiture de l'Année 2011 au niveau Mondial, Voiture Européenne de l'Année 2011 et Voiture Japonaise de l'Année 2011-2012. La LEAF est vendue sur 46 marchés. Les principaux marchés pour les VE de Nissan sont les États-Unis, avec environ 80 000 ventes depuis le lancement de la LEAF, le Japon avec près de 53 500 unités et l'Europe avec environ 41 500 véhicules vendus. Renault, basé à Boulogne-Billancourt, en France, a vendu 65 000 véhicules électriques dans le monde depuis le lancement sur le marché de son premier modèle, le Kangoo Z.E., en octobre 2011. Le Kangoo Z.E. a été élu Véhicule Utilitaire de l'Année 2012. Renault est la marque numéro un pour les ventes de véhicules électriques en Europe sur les deux derniers mois, avec une part de marché de 26 %. Les principaux marchés de Renault sont la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Norvège. En France, où la ZOE est le VE le plus populaire, représentant près de la moitié du marché, le bonus écologique du gouvernement permet aux conducteurs de louer ce véhicule, batterie incluse, pour la modique somme de 99 € par mois. L'Alliance Renault-Nissan Alliance a été récemment choisie comme fournisseur officiel de véhicules lors de la COP21, Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à du 30 novembre au 11 décembre 2015. L'Alliance fournira une flotte de 200 VE pour transporter les délégués vers la conférence annuelle. Ce sera la première fois que les Nations-Unies utiliseront une flotte zéro émission pour la totalité de ses navettes dans un événement COP (conférences des parties). L'Alliance Renault-Nissan est un partenariat stratégique entre l'entreprise Renault, basée à Paris, et l'entreprise Nissan, basée à Yokohama au Japon, qui vendent à elles deux une voiture sur dix dans le monde. Ces sociétés, partenaires stratégiques depuis 1999, ont vendu 8,5 millions de voitures dans près de 200 pays en 2014.

MY RENAULT :

LE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ DE RENAULT ALGÉRIE S'ENRICHIT



Pour mieux récompenser la fidélité de ses clients, Renault Algérie enrichit son programme de fidélité MY RENAULT avec des nouvelles offres exclusives.
En plus de son adhésion sur internet sur le portail MY RENAULT le client recevra une carte d'adhérent spéciale : la carte MY RENAULT AVANTAGES. Il pourra alors profiter de services personnalisés et pratiques en la présentant chez son agent Renault*. Le client bénéficiera alors de remises et d'offres spéciales tant en vente qu'en après -vente.
Par sa fidélité, le client appartient à un univers privilégié, valorisé par Renault.
Avec la carte MY RENAULT AVANTAGES le client pourra profiter de nombreux avantages comme des prix spéciaux auprès d'hôtels conventionnés.
Le portail MY RENAULT permet une relation continue et personnalisée entre le client et Renault.
A tout moment, l'adhérent pourra se connecter au portail pour suivre son programme d'entretien après-vente personnalisé en fonction du véhicule et de son kilométrage, historique des passages ateliers réels, prise de rendez-vous on-line… Il aura aussi la possibilité de parrainer de nouveaux clients au programme MY RENAULT et de recevoir des remises supplémentaires.
MY RENAULT est le programme de fidélité de Renault qui a été mise en place par Renault Algérie depuis 2013.
L'inscription se fait dans tout le réseau de Renault Algérie et sur le site www.myrenault.dz

Liste des hôtels conventionnés :

Alger : Mercure, IBIS et Sofitel
Oran : Le Méridien, Sheraton et Eden Aéroport

SEFIANE HASNAOUI, NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'AC2A



Suite à la démission de M. Mourad Oulmi, PDG du groupe Sovac, du poste de Président de l'Association des Concessionnaires Automobiles Algériens (AC2A), les membres de l'Assemblée générale de la dite association se sont réunis en session extraordinaire dans la soirée du 23 juin et ont élu M. Sefiane Hasnaoui, Vice Président du Groupe Hasnaoui (Nissan, Volvo Trucks et Komatsu) à ce poste.
Seul candidat pour postuler à ce poste, Sefiane Hasnaoui avait été élu à l'unanimité à l'issue d'un vote à main levée.
Ainsi, Sefiane Hasnaoui prend le relais et remplace M. Oulmi qui aura passé donc une année à la tête de l'AC2A. Une Association qui, faut- il le rappeler étauit confrontée à plusieurs entraves professionnelles marquée par l'adoption du nouveau cahier des charges régissant l'activité automobile.
C'est dans une situation quelque peu difficile que M. Sefiane prend le relais pour tenter tant bien que mal de redresser le marché national qui reste depuis pas mal d'années défavorables en matière de ralentissement de son activité.

Formule Electrique

PSA ENGAGE LA MARQUE DS AVEC VIRGIN

Le groupe automobile PSA Peugeot-Citroën a annoncé samedi, en marge du 1er "ePrix" de Londres, l'engagement de sa marque DS dans le prochain Championnat FIA de Formule Electrique, en partenariat avec l'écurie Virgin de Sir Richard Branson.
En présence d'Yves Bonnefont, directeur général de la marque DS au sein de PSA, la création de l'équipe "DS Virgin Racing" a été officialisée, ainsi que son engagement dans le prochain Championnat FIA de Formule E qui débutera à l'automne 2015 et devrait passer par Paris au printemps 2016. La Formule E est réservée à des monoplaces 100% électriques. La première saison, de septembre 2014 à ce week-end à Londres, a été disputée par des monoplaces identiques conçues en grande partie par Renault, soit l'un des principaux rivaux du groupe PSA sur le marché automobile.
Le service compétition de DS, qui sera basé à Satory (banlieue parisienne), apportera "son expertise technologique pour la recherche et le développement de la voiture de course", alors que le design sera du ressort de l'entité Virgin Racing Engineering, basée en Angleterre, pour "se battre au plus haut niveau et remporter des championnats", précise un communiqué commun diffusé samedi. Selon le Team Principal de Virgin Racing, Alex Tai, il va s'agir d'un "partenariat entre deux marques incroyables" et d'une "excellente opportunité de montrer notre intention de remporter des Championnats FIA de Formule E", tout en "montrant notre ambition d'être à la pointe des nouvelles technologies qui pourront ensuite être transférées aux voitures de série". Pour Sir Richard Branson, la saison inaugurale de la Formule E, très soutenue par la Fédération internationale de l'automobile (FIA), a "tenu ses promesses", avec des "courses spectaculaires, excitantes et proches des fans, ou presque toutes les écuries ont une chance de gagner". L'homme d'affaires britannique compte sur le partenariat avec DS pour servir de "catalyseur afin de développer les véhicules électriques du futur".

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5211 - DIMANCHE 13 RAMADHAN 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	MAX	MIN
Alger	35°	15°
Oran	38°	16°
Constantine	38°	14°
Ouargla	48°	15°

Télévision

16h30 : Debber Ou Habber
17h00 : Les Savants du Monde
19h00 : Sahtek Fi Ramdan
19h15 : Kelma wa Hikma
19h30 : Nafes Djadid
19h55 : Nafahat Essamaa
20h15 : TEST DE VERITE
20h30 : SITCOM « Koul Youm Hkaya »
21h00 : H'na Hagda

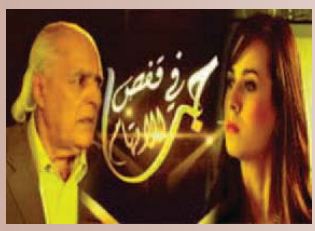
21H15 : HNA FI HNA



Hna Fi Hna est une SITCOM 100% algérien présentant des situations dans décors virtuel collant au sujet traité qui nous permet de voyager chaque jour vers une nouvelle destination passant par ...
1h30 : EL 3AHD

15h00 : El dourousse el mouhamadia
15h45 : moutaat el maida
16h20 : sit-com: oualid mama
17h00 : Journal télévisé amazight
17h30 : série : voyage dans l'imaginaire
17h50 : emission biyen chetartek
18h15 : taqdar tarbah
18h45 : massabih cirta
19h00 : Journal télévisé 20H00
19h30 : camera cachée: H'ana fi H'ana
19h50 : serie ki nissa ki ridjal
20h10 : tilawat el coran
20h30 : sit com koulche aadi
20h50 : humour : cercala
21h05 : camera cachée wassa balek

21H20 : FEUILLETON : HOUB FI QAFASSE EL ITIHAM



22h00 : sitcom: fatima fatma et fatouma
22h15 : emission lamat ramdhan
23h30 : Emission hadi el arouah
01h30 : Journal télévisé
02h00 : feuilleton religieux : redjal el fourqan

17h20 : takder tarbah
17h50 : maximes juridiques (13)
religion
18h00 : journal en français
18h25 : el ghira (07)
19h00 : journal en arabe
information
19h30 : le ramadhan et le rire 4 (13)
19h40 : causerie religieuse (13)
religion
20h00 : coran sous titré en français (13)
20h15 : c c religieux
20h30 : bladi oua nassi (13)
20h50 : boudhou 3 (13)
21h30 : madame joséphine (13)
21h45 : ass rohek (13)
caméra cachée
22h00 : dalti (13)
sitcom
22H15 : CHITAA BARED (13)

FEUILLETON ALG



23h00 : safar fi el khayal (13)
série
23h15 : lemmet lahbab (06)
boukala
23h35 : noudjoum khalida
émission
01h25 : rihet e'zemen (08)

ANNONCE
DISPONIBLE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES. EDITION CELINE
TÉMOIGNAGE & DOCUMENT
MONTASSER ALDE'EMEH
POURQUOI NOUS SOMMES TOUS DES DJIHADISTES
JOURDAN LA BOÎTE À PANDORE
CELINE
-UN LIVRE TEMOIGNAGE VECU DE L'INTERIEUR DE DAECH-



19.55 : Camping Paradis - Les jeux de l'amour

TF1

TÉLÉFILM HUMORISTIQUE - France (2012)
Amandine parvient à convaincre Tom d'organiser des jeux olympiques au camping. Surexcitée, celle-ci a déjà tout prévu dans le moindre détail. De son côté, Christophe vient passer les vacances avec sa femme Carole et leurs enfants. Mais devenue directrice marketing, la jeune femme a bien du mal ...

19.55 : Sils Maria

CANAL+



Drame avec Juliette Binoche, Kristen Stewart…
Accompagnée de son assistante, Maria Enders, une actrice célèbre, se rend en Suisse pour un hommage.Là, un jeune metteur en scène lui parle de son envie de remonter la pièce qui l'a rendue célèbre. Mais cette fois, au lieu de Sigrid, la jeune première, Maria jouerait le rôle de la ...

19.56 : Qui sera le prochain grand pâtissier ? - Episode 1

France 2



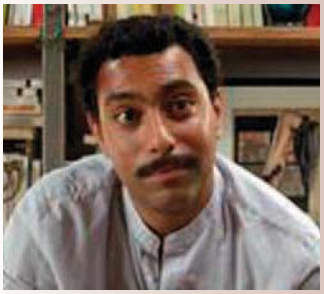
TÉLÉRÉALITÉ
Après Audrey, en 2013, et Ophélie, en 2014, gagnantes des deux premières éditions de ce concours, ils sont huit à briguer le titre de grand pâtissier de l'année 2015. Agés de 21 à 29 ans, les candidats ont tous au moins ...

19.55 : Murder

M6



SÉRIE avec Viola Davis, Alfred Enoch…
En pleine nuit, alors que la fête bat son plein sur le campus de l'université de Philadelphie, quatre étudiants en droit se disputent face à un cadavre. Trois mois plus tôt, Wes Gibbings, l'un d'entre eux, assiste pour la première fois au cours d'Annalise ...



19.55 : Il était une fois... peut être pas

TV5MONDE

TÉLÉFILM
Lorsqu'elle part à Toulon poursuivre ses études, Myriam, fille unique, demande à son père, Mohamed, l'impossible : héberger quelques jours Gaston, son amoureux, le temps qu'il trouve du travail et un logement. De quoi perturber l'équilibre affectif de cet artificier misanthrope.